



Rapport d'activité 2019

Agglomération Montargoise



Introduction

- > 2019 en images p.4
 - > L'Agglomération Montargoise p.6
-

L'organisation de l'Agglo

- > Les compétences p.7
 - > L'organisation politique p.8
 - > L'organigramme p.10
-

Une Agglo attractive

- > Le développement économique et de l'emploi : une priorité de l'Agglomération Montargoise p.12
 - > L'Agglomération Montargoise soutient les commerçants p.13
 - > Élaboration d'un projet de territoire p.14
 - > Les richesses du territoire de l'agglomération montargoise appréciées par les touristes p.15
-

Un territoire harmonieux

- > Les Grands Projets p.16
 - > Cadre de vie et territoire p.17
 - > Des actions en faveur de l'habitat p.18
-

Une Agglo dynamique

- > Musée Girodet p.19
 - > Agorame p.20
 - > Médiathèque de l'AME p.20
 - > Saison culturelle Sortir 2019 - 2020 p.21
 - > La Maison de la Forêt p.21
 - > Politique sportive communautaire p.22
-

Une Agglo solidaire

- > L'accessibilité p.24
 - > Cohésion sociale et politique de la ville p.24
 - > Prévention et citoyenneté p.26
-

Une Agglo engagée

- > L'eau dans l'Agglomération Montargoise p.28
 - > Développement durable et Environnement p.30
 - > Une nouvelle offre de mobilités a été déployée p.31
-

Les moyens de l'Agglo

- > Les ressources humaines p.32
 - > Bilan social p.33
 - > Information et communication p.35
 - > Les finances p.37
-

Annexes

- > Annexe 1 : Les membres du Conseil communautaire au 31/12/2019 p.40
- > Annexe 2 : La composition des commissions permanentes et obligatoires au 31/12/2019 p.41
- > Annexe 3 : Le Bureau p.43

Ce rapport d'activité est une synthèse transversale du travail conjoint des élus et des agents de l'Agglomération Montargoise sur l'année 2019.

Il permet de retracer les actions et projets menés au cours de l'année écoulée et met en avant l'importance de l'activité de l'Agglomération pour le développement de son territoire.



2019 en images

17 janvier

Cérémonie des vœux du Président de l'Agglomération Montargoise aux institutionnels, au Musée Girodet.

22 janvier

Inauguration des travaux du centre-bourg de Villemandeur.

25 janvier

Cérémonie des vœux du Président au personnel de l'Agglomération Montargoise, à la salle polyvalente de Paucourt.

12 mars

Départ d'une étape de la course cycliste internationale Paris-Nice, à Cepoy.

14 mars

Accueil de la réunion régionale des Plus Beaux Détours de France à Montargis.

25 mars

Pose de la 1^{ère} pierre de la résidence Nilufer, au cœur de l'écoquartier Les Rives du Solin, à Chalette-sur-Loing.

25 mars

Inauguration de l'extension du parking de la gare de Montargis.

26 mars

Séminaire des équipes de l'Agglomération Montargoise, au Musée Girodet, à Montargis.

28 mars

Inauguration du collage monumental de l'œuvre de Girodet *Un Indien*, réalisé par le street-artist Julien de Casabianca, sur un mur d'immeuble du quartier de la Chaussée à Montargis.

4 avril

Vernissage de la première exposition temporaire du Musée Girodet depuis sa réouverture en décembre 2018 : *Têtes d'étude, chefs d'œuvres de Dunkerque à Montargis*.

17 avril

1^{ère} réunion publique pour une réflexion commune sur le devenir de la caserne Gudin.

19 avril

Signature officielle de l'acte d'acquisition et visite commentée de la caserne Gudin.

26 avril

Nocturne au Musée Girodet, *Suivez les Muses !* : visite pluridisciplinaire créée par les élèves du Lycée en Forêt de Montargis.





9 mai

Lancement d'une démarche innovante de l'Agglomération Montargoise en faveur de l'environnement : l'entretien des espaces verts par l'éco-pâturage.
Installation des moutons sur le bassin rue des Hautes Varennes à Amilly.

2 juin

1^{ère} édition du Salon du Livre de l'Agglomération Montargoise, à la salle des fêtes de Montargis.

3 juin

Inauguration du parking Gudini proposant 300 places gratuites au cœur de l'agglomération.

Du 21 au 23 juin

1^{ère} édition de la Fête de la Marine, avec balades en bateaux gratuites sur le canal, animations et chants marins, sur l'esplanade Eric Tabarly, à Montargis.

25 juin

Signature officielle du contrat territoires d'industrie Montargis en Gâtinais - Gien : programme gouvernemental créé pour soutenir l'innovation et l'attractivité de tous les « territoires d'industrie », grâce à une enveloppe de plus d'1,3 milliards d'euros.

25 juin

2^{ème} réunion publique pour une réflexion commune sur le devenir de la caserne Gudini. Présentation des premières orientations et projets.

27 juin

Accueil d'une délégation chinoise de la ville de Huzhou.

28 juin

Pose d'un pont de 28 mètres de long au-dessus du Loing, permettant aux gros engins (jusqu'à 50 tonnes) de se rendre au chantier de la future usine de potabilité de l'Agglomération Montargoise.

29 août

Inauguration du 1^{er} tronçon de la piste cyclable reliant Montargis à Paucourt.

7 septembre

Forum Sport-Santé, au Tivoli, à Montargis.

30 septembre

Inauguration de l'Exposition « Loup y-es-tu ? » à la Maison de la Forêt à Paucourt.

11 octobre

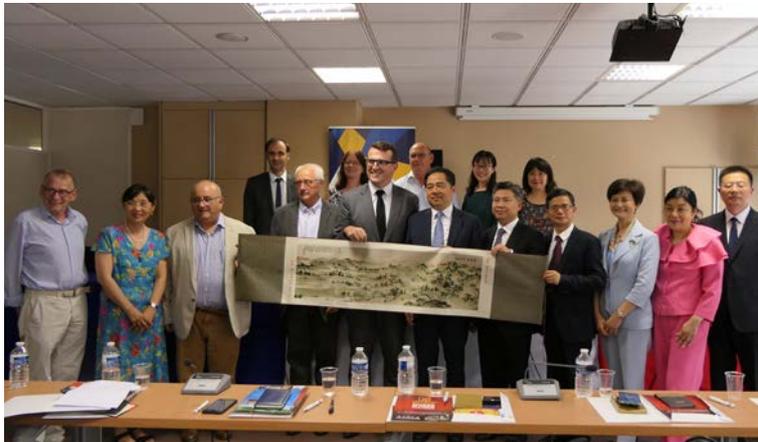
Inauguration de l'exposition *Girodet face à Géricault* au Musée Girodet, à Montargis.

14 octobre

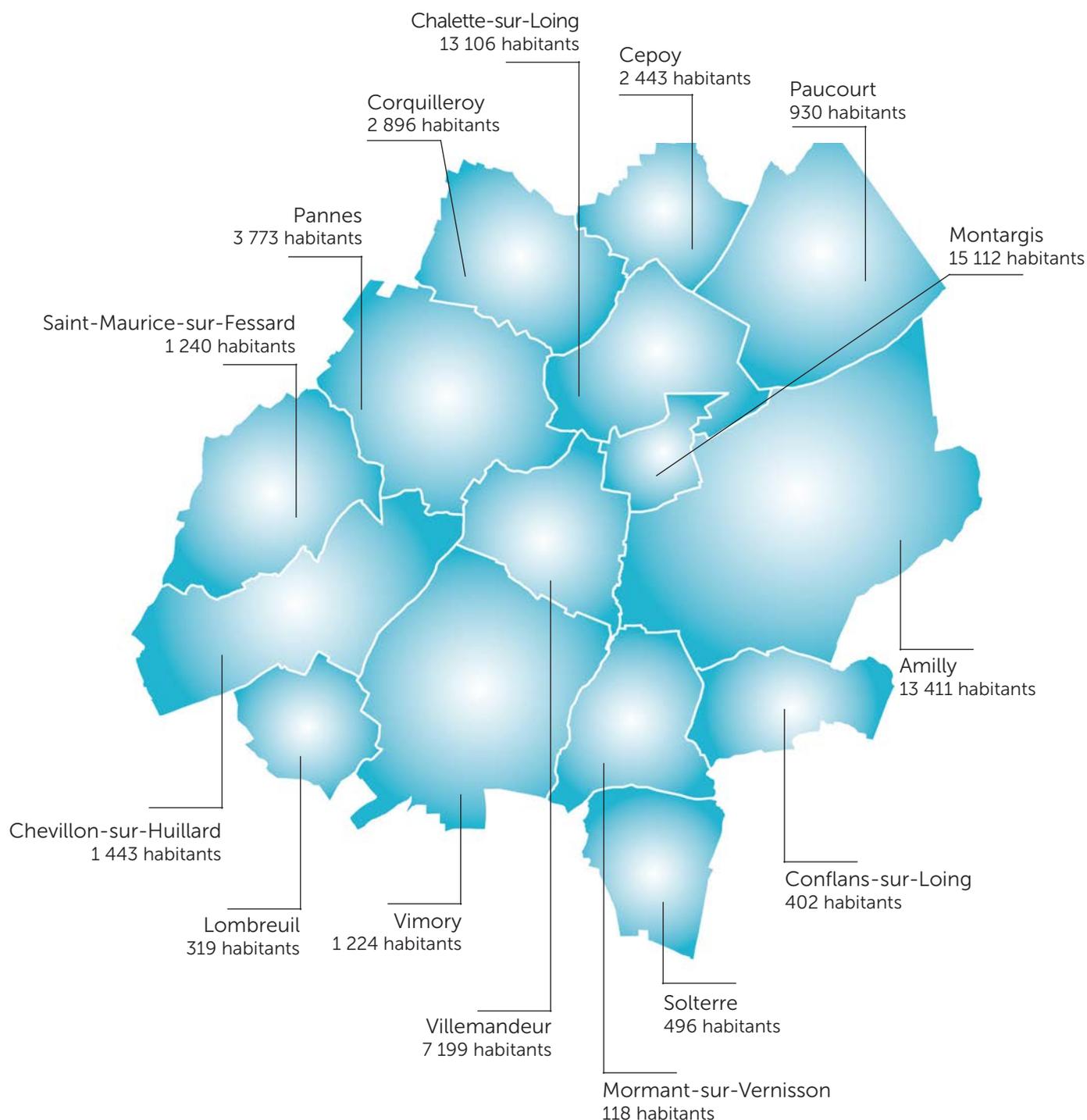
Inauguration de l'exposition sur le devenir de la caserne Gudini, au Tivoli, à Montargis.

6 & 7 novembre

Assises nationales du Patrimoine culturel et du développement touristique, à Montargis.



L'Agglomération Montargoise



15
communes
membres de
l'Agglomération
Montargoise

65 000*
habitants

168 km²
de superficie

Budget annuel
65,9 M€
dépenses
68 M€
recettes

*POPULATION TOTALE = POPULATION MUNICIPALE + POPULATION COMPTÉE À PART
La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune.



L'ORGANISATION DE L'AGGLO

Les compétences

CONFORMÉMENT À LA LOI DU 7 AOÛT 2015 PORTANT NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION A ADAPTÉ SES STATUTS ET EXERCE DE PLEIN DROIT EN LIEU ET PLACE DES COMMUNES MEMBRES LES SEPT COMPÉTENCES SUIVANTES :

- > Développement économique.
- > Aménagement de l'espace communautaire.
- > Equilibre social de l'habitat.
- > Politique de la ville.
- > GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).
- > Accueil des gens du voyage.
- > Collecte et traitement des déchets.

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION EXERCE EN LIEU ET PLACE DES COMMUNES LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES SUIVANTES :

- > Voirie et parcs de stationnement d'intérêt communautaire.
- > Assainissement des eaux usées.
- > Eau potable.
- > Construction et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

ELLE EXERCE AUSSI LES NOMBREUSES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES SUIVANTES :

- > Protection de l'environnement et développement durable d'intérêt communautaire.
- > Rivières et canaux.
- > Institut Médico-Educatif (IME), en matière d'investissement.
- > Politique culturelle et sportive d'intérêt communautaire.
- > Office des retraités et personnes âgées de l'agglomération montargoise (O.R.P.A.D.A.M.).
- > Action en faveur de la lutte contre l'illettrisme.
- > Comité des Œuvres Sociales (COS).
- > Exercice du droit de préemption urbain (DPU).
- > Participation au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).
- > Soutien aux actions de formation.
- > Construction, aménagement et gestion de bâtiments pour l'accueil de services publics d'intérêt communautaire.
- > Centre médico-scolaire et Centre médico-sportif.
- > Gestion du cimetière, des columbaria et exploitation du crématorium, entretien de ce cimetière et du jardin du souvenir attenant, situés 400, rue de Pisseux à Amilly.
- > Fourrière animale.
- > Gestion des eaux pluviales urbaines.

L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE GÈRE ÉGALEMENT UNE POLICE INTERCOMMUNALE SUR DIX COMMUNES

(Cepoy, Conflans-sur-Loing, Corquilleroy, Lombreuil, Mormant-sur-Vernisson, Pannes, Paucourt, Saint-Maurice-sur-Fessard, Solterre et Vimory).



L'organisation politique

LE PRÉSIDENT

Élu par le Conseil communautaire pour la durée du mandat des conseillers (6 ans), il préside le Conseil et le Bureau. Il est le chef de l'exécutif et supervise la mise en œuvre de la politique communautaire.

Président de l'Agglomération Montargoise : Frank Supplisson

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire s'est réuni 7 fois en 2019 (février, mars, mai, juin, septembre, novembre et décembre).

Organe délibérant de la Communauté, le Conseil décide de la réalisation des actions et opérations d'intérêt communautaire à mettre en œuvre. Il est composé de 56 membres, dont le Président (cf. annexe 1 - p.43).



7
réunions

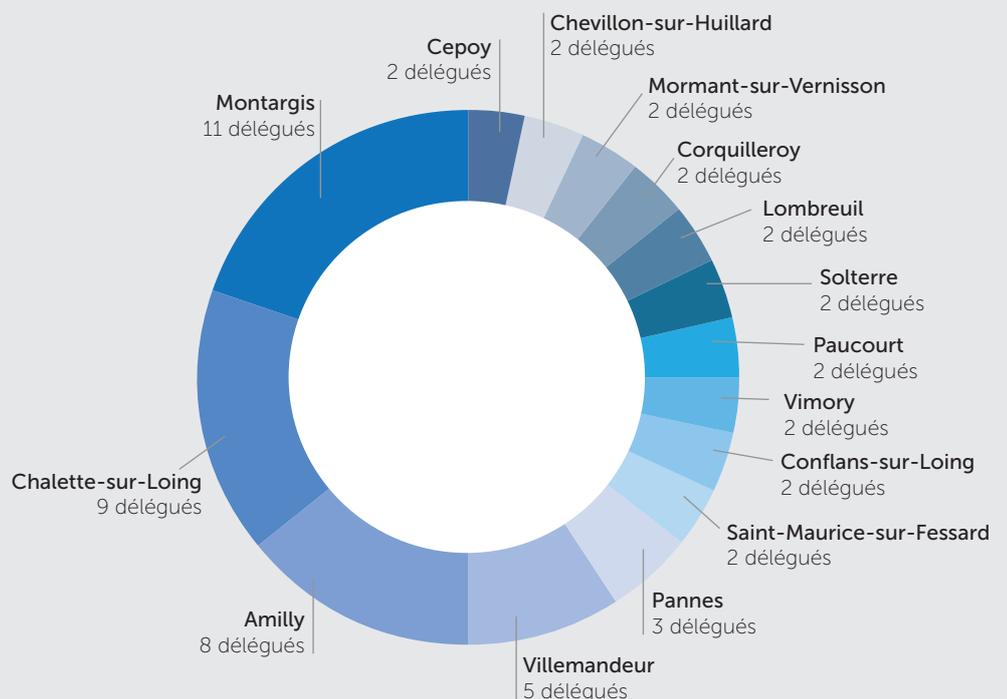
de Conseil communautaire



370
délibérations

ont été prises

Répartition des 56 membres
du Conseil communautaire
par commune au 31/12/2019



LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Les réunions de Bureau précèdent celles du Conseil Communautaire.
Deux fonctions distinctes sont assurées par le bureau :

- **Une fonction délibérative** : le Bureau communautaire peut avoir délégation du Conseil communautaire pour toutes les questions se situant dans le champ des délégations consenties par le Conseil de Communauté d'Agglomération. Un rendu des décisions doit alors être fait en Conseil communautaire.
A l'heure actuelle, le Bureau Communautaire ne bénéficie pas de délégation du Conseil communautaire.
- **Une fonction de réflexion**, d'avis et de propositions pour toutes les affaires entrant dans les champs de compétences de la communauté d'agglomération, et sur les dossiers importants soumis au Conseil communautaire.

Le Bureau est composé du Président, de 14 Vice-Présidents et de 3 Conseillers communautaires délégués.



Président : Frank SUPPLISSON.

Vice-Présidents : Gérard DUPATY, Benoît DIGEON, Bernadette ABSOLU, Franck DEMAUMONT, Denise SERRANO, Bernard DELAVEAU, Jean-Paul SCHOULEUR, Dominique LAURENT, René BÉGUIN, Guy HAGHEBAERT, Eric PEPIN, Christian BOURILLON, Gérard LELIÈVRE, Jean-Paul BILLAULT.

Conseillers communautaires délégués : Jérôme RICARDOU, Christian CHARPENTIER, Eric GODEY.

(cf. annexe 1 : le bureau - p.43)

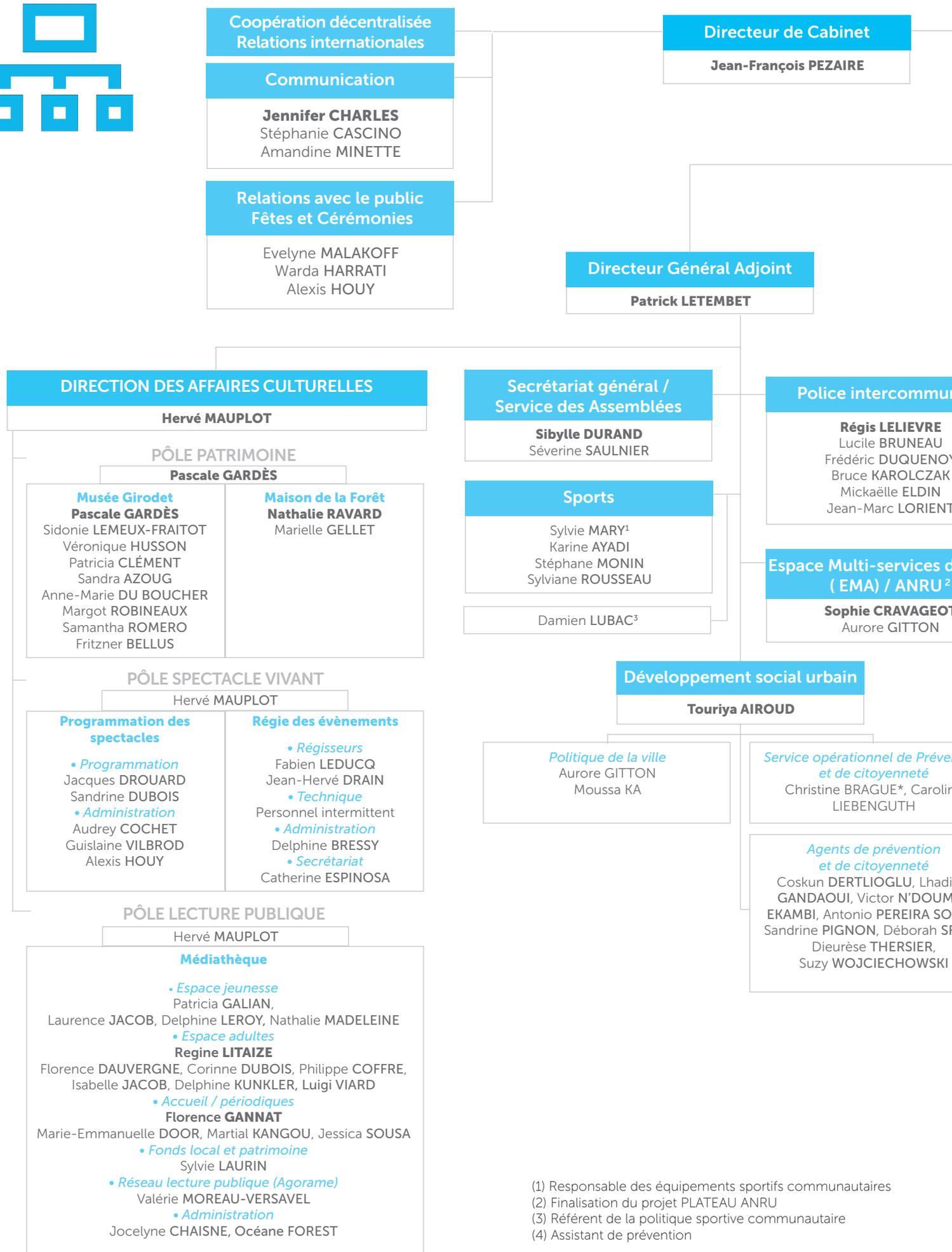
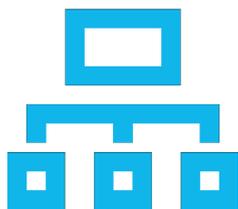
LE TRAVAIL DES COMMISSIONS

Les Commissions permanentes sont constituées de 19 membres. Chaque commune y est représentée. Les communes d'Amilly, Chalette-sur-Loing, Montargis et Villemandeur disposent chacune de 2 membres (cf. annexe : composition des Commissions - p.41). En vertu de l'article L5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conseillers municipaux des communes membres peuvent aussi siéger au sein des commissions permanentes de l'Agglomération Montargoise.

Chaque Commission est supervisée par un Vice-Président. Il y a 16 Vice-présidents responsables de Commissions. La Commission permanente d'Appel d'Offres et la Commission de délégation de services publics sont présidées directement par le Président de la Communauté d'Agglomération ou son représentant.

La Commission locale d'évaluation des transferts de charges est une instance consultative qui a pour vocation de réaliser l'évaluation financière des transferts de compétences entre les Communes et la Communauté. Elle comporte au moins un membre de chaque commune.

L'organigramme



(1) Responsable des équipements sportifs communautaires
 (2) Finalisation du projet PLATEAU ANRU
 (3) Référent de la politique sportive communautaire
 (4) Assistant de prévention

123 agents de l'agglomération montargoise au 31/05/2019.

Président de l'Agglomération Montargoise
Frank SUPPLISSON

Directrice Générale des Services
Julie BRONNER

Directeur Général des Services Techniques Infrastructures
Laurent ROUGERON

Direction Planification, Aménagement et Développement Durable Mobilité
Kévin GUEZOU

Habitat, logement Développement - Aménagement
Florence DEMAUMONT
 Maximilien ROCHE (Apprenti)

Politique foncière Planification et Urbanisme réglementaire
Pascale TRATNJEK
 Maëva BELLIERE

Urbanisme opérationnel et Développement durable
Thomas GODEAU
 Yasminka ZAK

Secrétariat
 Florence NIVANEN

ADS (Application du droit des sols)
Françoise BOURDREUX-TOMASCHKE
 Sonia BERNARD
 Béatrice CLARISSE
 Jérémy COUÉ
 Thierry DAGUERRE
 Isabelle SAMIEZ

Commande publique
 Dominique GREGOIRE
 Agnès FRISCH
 Aurélie SUIVENG

Assainissement Eaux usées - Eau pluviale - SPANC
Philippe PRIOUL
 Gaël DE CASTRO
 Patricia CHARRIER
 Pierre CAUCHOIS

Eau potable
Damien SCHEFFER
 Manon BAUNARD (Apprenti)

Voirie - Ouvrages d'art Jalonnement
Mylène COURAT

Construction, entretien, maintenance des bâtiments
Pascal RADREAUX
 Frédéric DELAMARRE (AP)⁴

Cimetière Crématorium
 Roselyne DA MOTA
 Gilles RAGOT

Secrétariat de Direction
 Martine LOMBARD

Postes au Pays Gâtinais, cofinancés par l'AME

Sébastien CAUBET,
Chargé de mission Climat-Energie
 Khaoula KAOUKAOUI, *Coordinatrice du service Eco Habitat*
 Océane THAEDER,
Animateur du contrat local de santé
 Aurélien DELATTRE,
Animateur agricole

Ressources Humaines
Gertrude SEGBO
 Laurence GIRARD
 Elisabeth MISKIZAK
 Béatrice SPAHAY

Comptabilité / Finances
Dominique BOUCHERON
 Elisabeth AUBIN
 Nadine BARBE
 Christophe DAUMUR
 Céline HEBERT

Développement économique et touristique
Christophe FOURURE
 Damien LUBAC³
 Dominique BOUSCAL
 Annick MONIN

Pépinière d'entreprises
 Mandy HADOUX

Campings d'agglomération Montargis
 Christophe THIEBAUD VOLLET
 Béatrice MICHAUD
Cepoy
 Nathalie SARRAUTON

Système d'Information Géographique
Bertrand PEYRIDIEU

Système d'Information Informatique
Carol FORTERRE
 Vincent SARRAN
 Hugo SPAHAY (Apprenti)

UNE AGGLO ATTRACTIVE

Le développement économique et de l'emploi : une priorité de l'Agglomération Montargoise

L'Agglomération Montargoise travaille au développement des entreprises sur les zones d'activités économiques qu'elle aménage et commercialise. Elle soutient et accompagne des projets de toute nature, par la mise à disposition de bureaux en pépinière d'entreprises, la recherche de financement, ou encore l'aide à la création et au développement d'entreprises.

L'Agglomération Montargoise s'engage auprès des commerçants et artisans, avec la mise en place de plusieurs dispositifs favorisant la redynamisation des centres-villes.

AMÉNAGEMENT DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



ZAE La Grande Prairie à Chalette

Préparation du permis d'aménager en vue de lotir 10 terrains artisanaux de 500 à 3000 m² prêts à construire. (La pré-commercialisation est achevée).



ZAE Saint Gobain à Chalette

Lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt, mais infructuosité de la procédure - Lancement d'un appel à opérateur.



Friche Ex-CIT ALCATEL à Amilly

3 réunions ont permis d'importantes avancées sur le traitement de la friche de 6,4 ha. Un dialogue a été établi avec les propriétaires en vue de sa résorption.

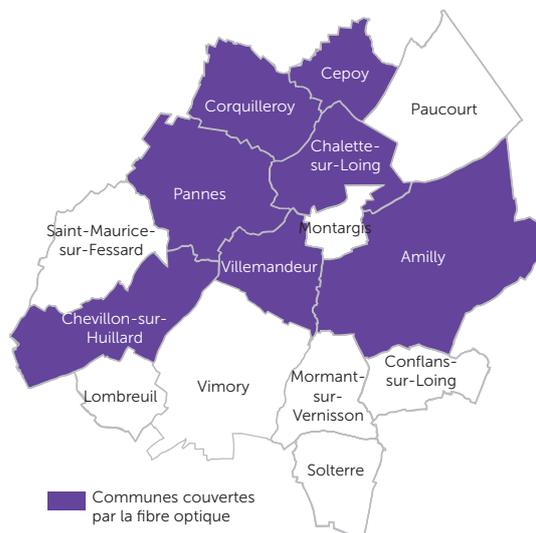
7 COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION QUASIMENT COUVERTES PAR LA FIBRE OPTIQUE

Le déploiement de la fibre optique est piloté par le Conseil Départemental du Loiret qui a confié la mission à SFR Collectivités. Le projet Lysséo a pour objectif de couvrir l'intégralité du Département du Loiret en Très Haut Débit d'ici 2024. L'Agglomération Montargoise est partenaire et financeur de la création de cette infrastructure sur son territoire. La Ville de Montargis n'est pas concernée par cette opération car elle se situe en zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement).

Amilly, Chalette, Chevillon, Cepoy, Corquilleroy, Pannes et Villemandeur ont vu en cette année 2019 une accélération du déploiement de la fibre.

- 81,9% des logements ont accès à la fibre optique
- 31,3% des logements raccordables ont souscrit une offre fibre

Conflans, Lombreuil, Mormant, Paucourt, Saint-Maurice, Solterre et Vimory ne sont pas concernées par la mise en place de la fibre, mais verront à moyen terme une nette amélioration des débits internet.



EMPLOI SALARIÉ DANS LE SECTEUR MARCHAND AU 31/12/2019

18 001

emplois déclarés
contre 17 822 emplois au 31/12/2018.

Le territoire de l'Agglomération a quasiment la même progression que l'ensemble du Département du Loiret sur 5 ans : 5,19% (Agglo) contre 5,39% (Département)

18 877

Déclarations uniques d'embauche (DUE)
sur le périmètre de l'Agglomération Montargoise (contre 16 236 DUE l'année précédente).

L'Agglomération Montargoise détient la meilleure progression de l'Est du Département, sur 5 ans

LES LIENS AVEC INITIATIVE LOIRET

Le Service Développement Economique de l'Agglomération Montargoise s'inscrit pleinement dans la dynamique des interventions du réseau « initiative Loiret ».

« Initiative Loiret » contribue au financement des projets de créateurs d'entreprises, à hauteur de 30 % des besoins de financement, par l'intermédiaire d'un prêt à taux 0 allant de 1 500 € à 30 000 €.



En février 2019, une convention a été signée entre l'Agglomération Montargoise et Initiative Loiret, en vue de favoriser l'entrepreneuriat sur le territoire de l'agglomération montargoise.

Chaque année pendant 3 ans, une subvention de 25 686 euros sera versée à Initiative Loiret, pour soutenir les projets de créations d'entreprises dans l'agglomération montargoise.

UNE PÉPINIÈRE "TREMLIN" POUR LES CRÉATEURS D'ENTREPRISES

12
bureaux
à la location

67%
d'occupation

3
entreprises
ont lancé leur activité en autonomie
après avoir quitté la pépinière

L'Agglomération Montargoise soutient les commerçants

MISE EN ŒUVRE DU FISAC

Pour rappel, le dossier « Fonds d'intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce » (FISAC) déposé par l'Agglomération Montargoise auprès du Ministère de l'Economie et des Finances a reçu un avis favorable en décembre 2018.

Des subventions de 45 000 € HT (fonctionnement) et de 78 000 € HT (investissement) ont été accordées. Ces seuils maximaux seront versés à l'Agglomération Montargoise au regard de la réalisation d'actions préalablement définies.

En 2019, 40% du montant total des subventions a été versé à l'Agglomération.

Une action de ce dossier FISAC a été menée à bien en septembre 2019 : la solution numérique « Fid Pocket » a été déployée, à destination des commerçants et artisans de l'agglomération.

L'Agglomération Montargoise a délégué à l'Union Commerciale du Montargois, le lancement de cette application. Fid Pocket permet de créer rapidement du trafic commercial à l'échelle du territoire. Les commerçants peuvent proposer aux clients une multitude de bons plans en temps réel, ainsi qu'un programme de fidélisation.

Les 50 premiers commerçants ont bénéficié d'une adhésion gratuite à Fid Pocket pendant un an, grâce aux fonds FISAC.

49
commerçants
ont adhéré à Fid Pocket

24 192 € HT

leur ont été versés
(576 € par commerçant),
pour les aider à accéder aux
nouvelles technologies

2 500
clients touchés
(carte de fidélité et téléchargement
de l'application sur smartphone)

MISE EN PLACE D'UN FONDS DE SECOURS POUR LES PETITS COMMERCANTS ET ARTISANS DU MONTARGOIS



DISPOSITIF

Fonds de secours aux petits commerçants et artisans de l'agglomération montargoise

26
demandes recueillies

9
demandes recevables
selon les critères établis

45 424€
d'indemnisation

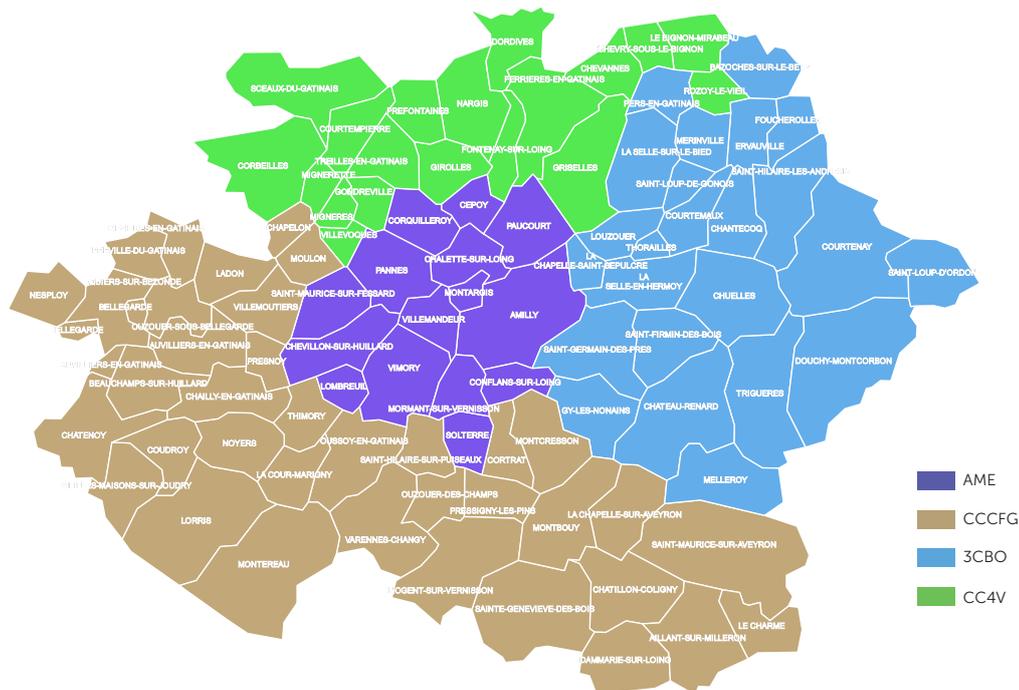
Afin de venir en aide aux petits commerçants et artisans de l'agglomération montargoise impactés par les barrages bloquants ou filtrants, ayant eu lieu entre le 17 novembre 2018 et le 16 janvier 2019, les élus de l'Agglomération Montargoise ont souhaité mettre en place un Fonds de secours.

Une commission du Fonds de secours a été créée et a instruit, le 26 avril 2019, les demandes des commerçants et artisans de l'agglomération montargoise répondant aux conditions suivantes :

- > Chiffre d'affaires annuel inférieur à environ 350 000 €.
- > Baisse du chiffre d'affaires de l'ordre de 25% par rapport à la moyenne des 2 années précédentes.

Élaboration d'un projet de territoire

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE DE 4 INTERCOMMUNALITÉS DU BASSIN DE VIE DE MONTARGIS



Les présidents de l'Agglomération Montargoise, de la Communauté de communes des 4 Vallées (CC4V), de la Communauté de communes Canaux et Forêts en Gâtinais (CCCFG), et de la Communauté de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne (3CBO) se sont réunis tous les mois dans le cadre de leur partenariat de travail en commun sur le développement économique du territoire.

Tous les 15 jours, ce sont les développeurs économiques des 4 intercommunalités, de la CCI et de Loire&Orléans Eco qui se réunissent avec Jean-Jacques MALET, élu référent, Vice-président de Loire&Orléans Eco et Gérard LARCHERON, élu référent adjoint, Président de la CC4V.

Plusieurs grands dossiers ont été suivis, comme par exemple :

- > la démarche « Territoires d'industrie », stratégie de l'Etat avec les collectivités locales pour une reconquête industrielle (l'Association Des Industriels du Montargois - ADIM a été créée);
- > l'étude sur le marketing territorial, pour définir une stratégie de développement économique du bassin de vie de Montargis : 4 comités de pilotage et 6 réunions-étapes intermédiaires ;
- > l'aide à l'implantation d'entreprises.

Les richesses du territoire de l'agglomération montargoise appréciées par les touristes



L'OFFICE DE TOURISME DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTARGIS



En 2019, L'Agglomération Montargoise a versé 179 157 € à l'Office de Tourisme (subvention ordinaire + reversement de la taxe de séjour 2019). Ainsi, l'Office travaille à promouvoir le territoire communautaire auprès des touristes voisins, nationaux et internationaux.

L'année 2019 a été marquée par le retour de la clientèle étrangère. Sur 10 223 visiteurs l'Office de Tourisme a reçu 35% de Belges et Allemands, 16% de Britanniques et 12% d'Hollandais. La fréquentation de ces clients étrangers a augmenté de 20% par rapport aux chiffres de 2018.



9 996

demandes d'informations au guichet et à distance



3 600

billets de spectacles vendus



23 000 €

de recettes pour la boutique de l'Office de Tourisme



110 067

nuitées déclarées par les hébergeurs (+4,92% par rapport à 2018)

52 025 €

de taxe de séjour (+17,81% par rapport à 2018)

UNE VÉLOROUTE ENTIÈREMENT PRATICABLE ET SÉCURISÉE SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE

Elle traverse l'agglomération du nord au sud, de Cepoy à Conflans-sur-Loing. La 4^{ème} et dernière tranche des travaux a été achevée en 2019.

Avec 20 692 passages en 2019, cette véloroute est un atout majeur pour le tourisme sur le territoire de l'Agglomération Montargoise.



LES CAMPINGS DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE EN DÉVELOPPEMENT

L'Agglomération Montargoise a lancé une mission de conseil pour le développement et la promotion des deux campings. Elle a été confiée à Francois Tourism Consultant et a permis d'identifier les axes de développement suivants :

- > Accentuer l'attractivité touristique du territoire et des deux campings.
- > Améliorer les retombées économiques directes et indirectes.
- > Optimiser la gestion opérationnelle et financière des campings.
- > Moderniser les infrastructures et l'offre des deux campings (hébergement)
- > Définir un plan d'investissement pluriannuel de modernisation des installations.
- > Ancrer le développement de ces infrastructures dans des démarches de qualité globale et de gestion durable.
- > Donner à chaque établissement une identité.

L'étude a produit des recommandations stratégiques et une recommandation de programme d'investissements.

Camping de la Forêt*** à Montargis



61 000 €
de chiffre d'affaires

+ 10%
de chiffre d'affaires
(+18% en 2018 et 16% en 2017)

Camping des Rives du Loing** à Cepoy



+ 5%
de chiffre d'affaires
(+60% en 2018)

UN TERRITOIRE HARMONIEUX

Les Grands Projets

TROIS CABINETS D'ARCHITECTES ONT IMAGINÉ LE DEVENIR DE L'ANCIENNE CASERNE GUDIN

Le 19 avril 2019, l'Agglomération Montargoise a fait l'acquisition de la Caserne Gudin auprès de l'État, pour un montant de 750 000 €.

Une fois propriétaire de ce site exceptionnel de 5,6 hectares, l'Agglomération Montargoise a réuni la population du territoire dans le but de définir les premières orientations, pour l'aménagement de ce futur quartier. Les entreprises, les associations, les pouvoirs publics et les citoyens de l'agglomération montargoise ont alors évalué les besoins suivants pour améliorer l'attractivité du territoire : créations d'un pôle seniors, d'un campus des métiers, d'une salle des concerts / centre de conférences et mise en place de futures activités économiques.

L'Agglomération Montargoise a ensuite lancé une étude de qualification, pour s'appuyer sur l'expertise de trois cabinets d'architectes qui ont eu pour mission d'imaginer le devenir de l'ancienne caserne. Leur seule contrainte était de prendre en compte les réflexions déjà menées jusqu'alors, en intégrant à leur vision les besoins recensés, évoqués plus haut.



17 avril 2019
1^{ère} réunion publique sur le thème du devenir de la Caserne Gudin
Présentation succincte des 3 groupements d'architectes récemment retenus : SAROAM et Eléments Ingénierie, Richez Associés et LINDEA, Cambium 17, Cyril Boucaud et INDDIGO.

3 juin 2019
Signature d'une promesse unilatérale de vente avec la société NEXITY
pour l'implantation d'une résidence service seniors sur le site de la caserne, en lieu et place du bâtiment de l'horloge et de bâtiments le long de la rue du 82^{ème} RI à Montargis.



14 novembre 2019
Exposition des trois groupements d'architectes
Les trois groupements d'architectes sont intervenus sous la forme d'un débat public, pour préciser leurs visions du devenir de ce site.



Les vidéos de présentation de chaque projet sont en ligne sur la chaîne Youtube de l'Agglomération Montargoise.

L'AVANT PROJET D'AMÉNAGEMENT DU PORT SAINT ROCH A ÉTÉ PRÉSENTÉ



8 juillet 2019
4^{ème} réunion publique, au Tivoli :

Le cabinet d'architectes Lancereau & Meyniel a présenté les premiers éléments de réflexion sur les possibilités d'aménagement portuaire ainsi que sur le programme urbain.

10 M d'€

estimation du coût de l'opération

5 M d'€

soutiens financiers du Département du Loiret

3 M d'€

soutiens financiers de la Région Centre-Val de Loire

L'année 2019 a été marquée par le lancement des travaux pour la requalification du Port. Dans le même temps, les premières esquisses de l'aménagement portuaire Saint Roch ont été présentées au public.



Les silos de la Caproga, acquis par l'Agglomération Montargoise en 2018 ont été démolis suite aux travaux de désamiantage.

Fin 2019, les travaux du cabinet d'architectes urbanistes Lancereau & Meyniel, en collaboration avec Arpentère paysagistes et SCE bureau d'études ont fait l'objet d'une exposition ouverte au public.

Une occasion de mieux visualiser ce projet touristique d'ampleur, aussi et surtout réfléchi pour les montargois.

L'aménagement du port permettrait le stationnement d'une trentaine de bateaux. Une grande promenade piétonne longerait le canal. À l'arrivée, une esplanade propice aux animations diverses et variées, accueillerait la capitainerie.

Les réflexions sur le programme urbain associé prévoient la construction de plusieurs immeubles, entourant une grande place centrale arborée, avec vue sur le canal.

Cadre de vie et territoire

ÉLABORATION DU PLUiHD

L'année 2019 a été découpée en 2 temps :

> Travail d'élaboration du règlement et du zonage en partenariat avec les communes et de finalisation du dossier de PLUiHD dont l'arrêt a été approuvé à l'unanimité par le Conseil communautaire du 27 juin 2019. Préalablement le projet politique (PADD) a été débattu en conseil communautaire le 28 mars 2019.

> Phase d'approbation du PLUiHD : Suite à l'arrêt du projet les personnes publiques associées consultées ont eu 3 mois pour rendre leur avis sur le document. Une enquête publique s'est ensuite tenue du 15 novembre au 16 décembre 2019 avec 8 permanences de commissaires enquêteurs. Au total 116 contributions ont été reçues.



APPLICATION DU DROIT DES SOLS (ADS)

1 253 autorisations d'urbanisme ont été instruites par le service ADS en 2019 (soit 126 de plus qu'en 2018). Elles se sont réparties comme suit :

10
permis d'aménager

384
permis de construire

206
certificats d'urbanisme opérationnels

24
permis de démolir

557
déclarations préalables

72
permis de construire modificatifs

CONTRAT RÉGIONAL DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE (CRST)

À la suite de la création du Pôle d'Équilibre Territorial Rural (PETR) du Gâtinais Montargois la constitution d'un CRST unique a été engagée. L'année 2019 a été, dans un premier temps, consacrée au recensement des projets sur le territoire de l'Agglomération, puis dans un second temps aux négociations avec la Région et aux arbitrages pour finaliser le projet de CRST.

17 M d'€
Enveloppe globale du CRST

52
projets fléchés sur l'Agglomération

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN MATIÈRE DE VOIRIE ET D'ESPACES PUBLICS



- > Extension du parking de la gare de Montargis.
- > Création de la continuité de la piste cyclable RD 815 lycée en Forêt, Montargis.
- > Restructuration des espaces publics aux abords de la mairie de Lombréuil.
- > Aménagement du centre bourg de Villemandeur, dernière phase, devant la mairie.

Les études suivantes ont également été lancées :

- > **Amilly** : Maitrise d'œuvre pour l'aménagement du carrefour du Gros Moulin.
- > **Lombréuil** : Maitrise d'œuvre pour l'aménagement du centre-bourg.
- > **Montargis** :
 - Diagnostic de l'intrados du Pont St Nicolas et des escaliers de desserte.
 - Maitrise d'œuvre pour l'extension du parking de la gare.
- > **Pannes** : Maitrise d'œuvre pour l'aménagement du centre-bourg.
- > **Saint Maurice-sur-Fessard** : Maitrise d'œuvre pour l'aménagement du centre-bourg.
- > **Solterre** : Maitrise d'œuvre pour l'aménagement de l'entrée Nord sur la RD 2007.
- > **Villemandeur** : Maitrise d'œuvre pour l'aménagement du centre bourg - dernière phase, devant la mairie.

CIMETIÈRE DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE

63
ventes de concessions
toutes durées confondues pour un
montant de 13 200 €

55
inhumations

CRÉMATORIUM DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE

30
ventes de columbaria
pour un montant de 28 997 €

1 423
crémations

Des actions en faveur de l'habitat

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

> **Plan de Sauvegarde** : lancement de la phase opérationnelle du suivi/animation/mise en œuvre : consolidation du diagnostic, orientation des scénarios de réhabilitation de cet ensemble de copropriétés dégradées, choix de la maîtrise d'œuvre, arrêté d'insalubrité pris par l'Agence Régionale de Santé pour déterminer les travaux d'urgence, enlèvement des voitures ventouse pour dépôt en fourrière en collaboration avec la mairie de Montargis, réunion de groupes de travail, notamment sur les impayés et la gestion des copropriétés, décision d'installer un portail pour la mise en sécurité de cet ensemble.

> **Convention Intercommunale d'Attribution (CIA)** : Ce document fixe les orientations concernant les attributions de logements sociaux présents ou prévus sur le territoire de l'Agglomération. Il a été construit en interne dans le cadre d'une démarche partenariale construite sur plusieurs mois avec l'ensemble des acteurs concernés : élus et techniciens des communes, services de l'Etat, bailleurs sociaux, associations d'insertion, association des locataires. La CIA a été approuvée au conseil de décembre 2019.

> **Opération Programmée d'Amélioration de l'habitat (OPAH)** : 47 dossiers ont été traités sur l'année 2019, pour un total d'aides accordées par l'Agglomération Montargoise de 50 788 € et un montant total de travaux de plus de 960 000 € sur le territoire de l'agglomération.

> **Programme Local de l'Habitat (PLH)** : Un seul dossier a été traité en 2019. Il s'agit d'une garantie d'emprunt par l'Agglomération pour un bailleur social à hauteur de 399 000 €.

> **2 arrêtés de péril imminents** ont été pris par le Président de l'Agglomération. Les travaux d'urgence ont été effectués. L'imminence d'un des périls a pu être levée.

GESTION DU PATRIMOINE

1 153

Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)
ont été traitées

6

Acquisitions

3

Cessions

Droit de Préemption Urbain (DPU)

Le Droit de Préemption Urbain Renforcé a été instauré :

> sur les 3 copropriétés du Plateau concernées par le Plan de Sauvegarde à Montargis,

> sur certains îlots de la rue du Général Leclerc, avant d'avoir été délégué partiellement à l'EPFLI « Foncier Cœur de France », dans le cadre d'Action Cœur de Ville.

LES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Situées à Villemandeur et Amilly, les aires d'accueil des gens du voyage comportent chacune 30 places de caravanes. La gestion de ces aires est déléguée à la société VAGO. L'Agglomération Montargoise y mène une activité de suivi notamment en matière de scolarisation des enfants.

Bilan de la fréquentation en 2019 :



Villemandeur :

- > Taux moyen d'occupation : 74%,
- > Durée moyenne de séjour : 1,1 mois
- > 146 personnes accueillies



Amilly :

- > Taux moyen d'occupation : 51%,
- > Durée moyenne de séjour : 0,77 mois
- > 251 personnes accueillies

URBANISME OPÉRATIONNEL

> **Eco-quartier « les rives du Solin » à Chalette-sur-Loing** : Signature de la Convention de partenariat AME/Valloire Habitat/Ville de Chalette-sur-Loing avec le Lycée Professionnel Château-Blanc le 17 octobre pour un projet de développement durable dans la construction Bois/Paille et l'aménagement du cadre de vie.

> **Ilot 22 à Villemandeur** : Commercialisé à 95% : 1 lot vendu cette année. 1 dernier lot disponible.

> **Ilot 19 à Villemandeur** : Commercialisé à 89% : 5 lots vendus cette année. Le dernier lot en compromis.

> **Pôle commercial du Chesnoy à Amilly** : Délivrance du permis d'aménager le 3 octobre. Visite préalable à la réception des ouvrages le 19 décembre.

> **Pôle commercial Saint Gobain à Chalette-sur-Loing** : Lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt en octobre. Dépôt du dossier d'enquête publique et parcellaire pour une DUP réserve foncière en Préfecture en décembre.

UNE AGGLO DYNAMIQUE

Musée Girodet

Depuis sa réouverture en décembre 2018, le musée Girodet n'a cessé de faire revivre à nouveau ses collections. À travers sa nouvelle muséographie, ses expositions temporaires, activités de médiations, ateliers et conférences il a petit à petit reconquis ses visiteurs.

17 420 visiteurs

ont été accueillis du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

2 GRANDES EXPOSITIONS



Têtes d'études, chefs d'œuvres de Dunkerque à Montargis
05 avril - 07 juillet : **3 474 visiteurs**

Pour cette exposition temporaire le musée Girodet a ouvert ses portes aux collections du musée des Beaux-Arts de Dunkerque, fermé pour d'importants travaux de réorganisation et de déploiement de ses collections. Le sujet choisi était « la figure humaine », particulièrement bien représentée par des portraits dans les deux musées.



Girodet face à Géricault : la bataille romantique du Salon de 1819
16 octobre - 31 décembre : **3 342 visiteurs**

Cette exposition ayant reçu le label d'Exposition d'intérêt national, était la seule à célébrer le Bicentenaire du salon de 1819, en reconstituant une partie de celui-ci, dans les galeries rénovées du musée Girodet.

L'œuvre de Girodet, *Pygmalion et Galatée*, prêtée par le Louvre, faisait face à l'impressionnant *Radeau de la*

Méduse, œuvre de Géricault copiée par Ronjat, prêtée par le musée de Rochefort.

ACTIVITÉS DE MÉDIATIONS



Nuit des Musées

(opération nationale, le 18 mai 2019) :

293 visiteurs



Avec la restitution de *La Classe, l'œuvre* (projet national du Ministère de la Culture-DRAC) : « Honneur aux dames » par les 6^{ème} du collège de la Vallée de l'Ouanne de Château-Renard.

Et en +

> **4 Nocturnes au Musée**

(dont une avec la participation du Lycée en Forêt - 187 spectateurs).

> **5 formats d'ateliers** proposés au musée.

> **Été de proximité** : le musée a proposé 4 activités sur 8 jours.

> **Musée Hors-les Murs** : 2 présentations du Musée Nomade « De la conservation à la restauration ».

> **Fête du Plateau** : le musée a proposé des activités.

COLLECTIONS ET RECHERCHE

> **2 Conférences** sur le thème des expositions.

> **Un partenariat** avec le Musée des beaux-Arts de Dunkerque.

> **1 Colloque international** : *Le Laboratoire des romantismes (22-23/11)* coorganisé avec l'Institut national d'Histoire de l'Art : 17 spécialistes internationaux.

Prêts des collections pour expositions (Paris, Bibliothèque nationale de France ; Paris, Petit Palais et Milan, Palais Royal) : 6 œuvres.

> *La Leçon de Géographie* d'Anne-Louis Girodet à la Bibliothèque Nationale de France pour l'exposition « Le monde en sphère ».

> *Le sommeil d'Endymion* d'Anne-Louis Girodet au Palazzo Reale de Milan pour l'exposition « Ingres et la vie artistique au temps des Bonaparte ».

> *Girodet peignant Pygmalion de Dejuinne, la pendule à l'iconographie de la Révolte du Caire*, et deux sculptures *Benvenuto Cellini* et *Léonard de Vinci* de J. J. Feuchère au Petit Palais de Paris pour l'exposition « Paris romantique ».

Restaurations des collections après inondation :
236 719,14 euros

Groupes accueillis en 2019

Scolaires
et étudiants
71 groupes

Adultes
70 groupes

Publics porteurs
de handicap
13 groupes

Visites
dédiées aux familles
9 visites

Rencontres
professionnelles
9 visites

Agorame

réseau des médiathèques et points lecture de l'Agglomération Montargoise

LA GRATUITÉ POUR TOUS



En 2019, l'Agglomération Montargoise a poursuivi sa politique visant à favoriser l'accès à la culture sous toutes ses formes et pour tous les publics.

Depuis 2018, toutes les médiathèques et points-lecture du réseau Agorame sont devenus gratuits. Les nouvelles adhésions sont réparties de façon égale sur les mois mais on constate une forte augmentation des adhésions adultes, ce qui montre une vraie nécessité de service.

3412 adhésions / 386 195 prêts d'ouvrages

MANIFESTATIONS

Tous les ans, les structures volontaires du réseau participent à des actions nationales, comme :

- > **La Nuit de la Lecture en janvier**
- > **La Fête du Court Métrage en mars**
- > **Le Mois du Film Documentaire en novembre**

Ces rendez-vous permettent de faire découvrir les petites et grandes structures du réseau, avec des animations, des moments de convivialité, des échanges, des jeux, des loisirs créatifs...



LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE

La bibliothèque numérique de l'Agglomération Montargoise www.agorame.fr permet de rechercher et emprunter des livres, films et de la musique par simple téléchargement.

La fréquentation en 2019 :

- > Nombre d'utilisateurs uniques ayant consulté le site : 74 302 visiteurs / +8%
- > Nombres de recherches effectuées : 64 336 (13 457 en 2018) / +78%
- > Nombre de pages consultées, tous services confondus : 1 650 920 + 33%

Focus sur le livre numérique :

- > Nombre total de livres électroniques disponibles au 31/12/2019 : 5 486
- > Nombre de prêts de livres électroniques en 2019 : 14 682 + 25%

Répartition des consultations selon les ressources électroniques :



Médiathèque de l'AME

Sur 4000 m² de surface, la Médiathèque de l'Agglomération Montargoise met à disposition du public des ouvrages et documents papiers ainsi que des oeuvres audiovisuelles sur tout support (DVD, CD, numérique).



MANIFESTATIONS

Tous les ans, la Médiathèque de l'AME propose diverses animations (lectures, ateliers, musiques, projections, expositions, concerts, jeux, etc.) En voici quelques exemples :

- > **La résidence de Natali Fortier, illustratrice et créatrice plasticienne.**
- > **Le Tutélu, sur le thème du Polar.**
- > **L'exposition "1850-1950, un siècle de faits divers".**
- > **Animations sur le thème du jeu lors de la "Fête d'un jour".**
- > **Animations spéciales pour halloween.**

2 087 adhésions
+ 24% par rapport à 2018

210 090 prêts d'ouvrages
+ 4% par rapport à 2018

140 000 entrées

178 abonnements
à des périodiques "papier"

146 000 documents empruntables

369 animations

9 315 participants
aux animations
Médiathèque de l'AME



Saison culturelle Sortir 2019-2020

En 2019, la saison culturelle a attiré 19 101 spectateurs, contre 18 600 en 2018. Les recettes de billetterie se sont élevées à 175 000 € (contre 138 000 € en 2018).

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

Chaque année, l'Agglomération Montargoise soutient financièrement des associations partenaires à vocation culturelle avec lesquelles elle signe des conventions d'objectifs.

- > LE VLAD : 8 900 €
- > Label Tresp : 3 000 €
- > Les Croqueurs de Pavés : 4 000 €
- > Les Amis du Musée : 1 500 €
- > Théâtre du Masque d'Or : 16 000 €
- > Je est un autre : 2 000 €
- > Territoire de l'Art : 3 000 €
- > Université du Temps Libre : 12 000 €
- > Mille et une Fêtes : 3 000 €
- > Autres projets : 1 600 €

PROJET CULTUREL 2016-2021

« Renforcer la convivialité et l'ouverture des lieux culturels ». En 2019, le Pôle Spectacle Vivant a approfondi cet axe du Projet culturel 2016-2021 : 27 spectacles sur 35 ont fait l'objet de séances multiples, et 17 de séances en journée.

La multiplication des séances en 2019, a permis aux nouveaux spectateurs d'accéder sans freins aux offres de la saison culturelle en garantissant la disponibilité des spectacles à la vente.

Le but est de lutter contre l'idée que les spectacles sont toujours complets.

Les séances en temps scolaires ont été ouvertes au public pour assurer une meilleure accessibilité aux personnes en institutions sociales ou médico-sociales, EHPAD, foyers entre autres. Mais cette ouverture vise également des personnes qui ne peuvent pas ou ne veulent pas sortir le soir car elles ne souhaitent pas regagner leur domicile à une heure tardive.



Parmi les succès de la saison :



Le spectacle " Messmer " 1 300 spectateurs



Le spectacle " Ramkoers " 400 spectateurs



Le spectacle "Little Rock Story" 193 spectateurs (tout public) 590 spectateurs (scolaires)



Le spectacle " Juste Ciel " 1 005 spectateurs (scolaires)

La Maison de la Forêt



6 950 visiteurs

(3 050 en individuels et 3 900 en groupes)

2019, L'ANNÉE DU LOUP

Ouverte toute l'année, la Maison de la Forêt de l'Agglomération Montargoise continue sa valorisation de la nature. Pour 2019, le thème retenu était le loup. L'exposition ludique et interactive « Loup, y es-tu ? » a été organisée avec la venue d'une meute de loups. En parallèle d'autres expositions et activités éducatives ont été proposées.

- > 290 personnes ont suivi un sentier en forêt
- > 108 animations grand public
- > 130 animations groupes

EXPOSITION : LOUP Y ES-TU ?



Cette exposition dresse un portrait complet du loup avec une dizaine de manipulations, jeux divers et variés, panneaux didactiques afin de mieux le connaître et apprécier cet animal mythique.

En parallèle, la Maison de la Forêt a proposé de découvrir le monde des champignons le temps d'un week-end, à travers de nombreuses activités. Une meute de loups a été présentée au public, ravi de cette rencontre peu commune !

EXPOSITION : EXPLORER L'UNIVERS

Durant les vacances d'hiver, les visiteurs ont pu participer à une exposition sur le thème de l'univers, réalisée par Centre Sciences. Des séances de planétarium ont également été proposées afin d'initier les visiteurs à l'observation du ciel nocturne en découvrant les planètes et les principales constellations visibles à l'œil nu.



563
visiteurs

EXPOSITION : LA NUIT

Durant les vacances de printemps, les visiteurs ont pu découvrir artistiquement le monde de la nuit. Cinq artistes sont intervenus et ont proposé des ateliers à la Maison de la Forêt et en forêt de Montargis. Ainsi de multiples réalisations ont vu le jour comme des balades contées à la tombée de la nuit et une chasse aux œufs nocturne.



513
visiteurs

Politique sportive communautaire

L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE ORGANISATRICE DE MANIFESTATIONS SPORTIVES D'AMPLEUR

Participer et/ou organiser une manifestation sportive d'ampleur est une manière d'offrir aux habitants et aux touristes de belles rencontres et leur faire vivre de grands moments sportifs. C'est aussi bien-sûr l'occasion de favoriser l'économie locale, puisque les équipes occupent le parc hôtelier et les restaurants de l'agglomération montargoise.

> En 2019, l'Agglomération Montargoise a permis à la Ville de Cepoy d'accueillir les coureurs cyclistes du Paris-Nice, pour le départ de la 3^{ème} étape. Il s'agissait du 8^{ème} passage de cette course internationale dans l'agglomération.

> Le triathlon de l'AME a également eu lieu à la base nautique de Cepoy.



LANCEMENT DU DISPOSITIF SPORT-SANTÉ SUR ORDONNANCE



Agglomération Montargoise
Civres de la Loire

Aviron santé
Boxe santé
Escrime santé
Gymnastique
Natation adaptée
Marche nordique

SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE

Vous souffrez d'une affection longue durée* ?
Parlez-en à votre médecin traitant qui vous orientera par la suite vers le Centre médico-sportif de l'Agglomération Montargoise

Sport Santé dans l'AME
Centre-médico sportif - 06 49 25 22 78

*patients obèses, diabétiques, hypertendus, insuffisants rénaux dialysés, souffrant de cardiopathie ischémique, d'artérite des membres inférieurs, ou antécédents d'AVC et atteints de cancers.

L'inactivité physique est un enjeu de santé publique prioritaire. L'Agglomération Montargoise a donc mis en place le dispositif sport-santé sur ordonnance.

Le centre médico-sportif de l'Agglomération Montargoise, maintenant labellisé « Maison Sport Santé », accueille les patients atteints de certaines pathologies*, sur recommandation de leurs médecins traitants.

Le bilan initial encadré par des professeurs d'Activité Physique Adapté (APA) est une première étape nécessaire à l'orientation du patient vers des associations sportives ou clubs conventionnés avec l'Agglomération Montargoise. A l'issue de celui-ci, le patient bénéficie de 20 séances de sport (marche nordique, gymnastique, aviron, boxe santé ou escrime, natation et stretch yoga) adapté à sa pathologie. Un bilan final est ensuite réalisé.

* Obésité, diabète, hypertension, insuffisance rénale, cardiopathie ischémique, artérite des membres inférieurs, antécédents d'AVC ou cancers.

L'Agglomération a mis en place une action dans le but de coordonner et développer cette offre sur le territoire. L'information a été communiquée aux médecins pour qu'ils deviennent prescripteurs de ce dispositif.

> **Le Forum Sport-Santé** a été organisé le 7 septembre 2019 au Tivoli, à destination des médecins le matin et du grand public l'après-midi.



FORUM
Sport Santé dans l'AME

VIVRE MIEUX...
...EN BOUGEANT PLUS

Samedi 7 septembre 2019
de 14h00 à 18h00

3 rue François Truffaut - 45200 Montargis

EN PRÉSENCE DE PATIENTS TÉMOINS ET DE :

- Dr François CARRE
- Dr Alexandre FELTZ
- Dr Fabrice LAJARDE
- Dr Jean-François PERRIN
- Dr Jacques CHARLES
- Dr Dominique DELANDRE

À partir de 14h00 :
Ateliers de Patients Témoins et de Patients

CENTRE MÉDICO-SPORTIF

Dans le cadre de sa Politique Sportive, l'Agglomération Montargoise permet à l'ensemble des licenciés de l'agglomération de bénéficier gratuitement d'une consultation chez le médecin pour la réalisation d'un certificat médical.



538
consultations
médicales gratuites
ont été réalisées
en 2019

ACCÈS GRATUIT AUX PISCINES DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE POUR LES SÉNORS



Agglomération Montargoise
Civres de la Loire

Sport Santé dans l'AME

L'Agglomération Montargoise encourage la pratique d'une activité physique pour les séniors

Vous avez plus de 65 ans

Demandez votre carte et bénéficiez de l'ENTRÉE GRATUITE OFFERTE par l'Agglomération Montargoise dans les piscines communales d'Amilly, de Chalette et de Montargis

Comment récupérer votre carte ?

Rendez-vous dans les bureaux annexes de l'Agglomération Montargoise, situés au 1^{er} étage du Centre commercial de la Chaussée, munis de :

- Carte d'identité
- Justificatif de domicile
- Photo d'identité

Bureaux annexes de l'Agglomération Montargoise situés au 1^{er} étage du centre commercial de la Chaussée
30 rue du Faubourg de la Chaussée - MONTARGIS
06 49 25 22 78

Toujours dans le cadre du sport-santé, l'Agglomération Montargoise a souhaité encourager la pratique d'une activité physique pour les séniors.

Les personnes de + de 65 ans peuvent depuis le mois de novembre 2019, bénéficier d'une carte remise par l'Agglomération Montargoise via son Centre Médico Sportif, qui leur permet d'accéder aux piscines de l'agglomération gratuitement.



Agglomération Montargoise
Civres de la Loire

Centre Médico Sportif de l'AME

Consultation gratuite pour la non contre indication d'une activité sportive assurée par un médecin du sport

De septembre à novembre
le lundi, le mercredi et le vendredi
De décembre à mai
le lundi et le vendredi

de 17h00 à 19h00
Sur prise de rendez-vous

Contact :
06 49 25 22 78

30 rue du Faubourg de la Chaussée, 45200 MONTARGIS
1^{er} étage du centre commercial de la Chaussée

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

En 2019, les associations porteuses d'un projet sportif reconnu d'intérêt communautaire ont bénéficié de subventions de fonctionnement : l'AME Basket 15 000€, l'ACCLAME 5 500€ (cyclisme), CESAME 13 000€ (escrime), AMHANDA 14 000€ (handball), Les échecs dans l'AME 5 000€, Aviron Club Montargis Gâtinais 3 500 €.

Soit une aide financière de 56 000 € pour ces associations répondant à une convention d'objectifs sportifs, éducatifs et/ou sociaux.

UNE AGGLO SOLIDAIRE

L'accessibilité

La Commission Accessibilité des Personnes Handicapées de l'Agglomération Montargoise réunit les acteurs du réseau de transport urbain, du logement, les commerçants, les représentants de personnes handicapées ou à mobilité réduite, dans le but de dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports.

VOIRIE ET TRANSPORTS

Arrêts de bus du réseau Amelys mis en accessibilité en 2019 :

> Arrêt rue Saint Antoine, Cepoy.

Service Moov'Amelys

Moov'amelys est le service dédié aux personnes à mobilité réduite et permet de réserver un transport pour un trajet particulier.

Il s'agit d'un service utilisé principalement par des habitués du service de manière fréquente pour leurs déplacements du quotidien.



17 utilisateurs
du service Moov'Amelys



1 521
Nombre de trajets effectués



Cohésion sociale et politique de la ville

CONTRAT DE VILLE : UN DISPOSITIF AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Il s'agit d'un contrat co-signé avec l'État qui consiste à mettre en œuvre des projets dans le cadre du développement social urbain en faveur des habitants des quartiers définis comme prioritaires par la politique de la ville : à savoir la Chaussée, le bourg-Chautemps, le Plateau (Kennedy), Vésines. Le contrat de ville a été signé en 2015 pour une durée de 6 ans.



En 2019, 50 projets ont été financés grâce à ce dispositif au moyen d'une dotation allouée par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) à hauteur de 259 526 € complétée par une subvention de 118 500 € sur le crédit Politique de la Ville de l'Agglomération Montargoise. Il a également été attribué une aide financière supplémentaire de l'Agglomération Montargoise au titre de son droit commun de 48 622€ à cinq associations.

L'Agglomération Montargoise a lancé une évaluation de ce contrat de ville à mi-parcours, mettant l'accent sur l'éducation et l'emploi, avec pour objectifs de :

- > Mesurer l'impact des actions mises en œuvre sur le terrain.
- > Établir le bilan financier des porteurs de projet.
- > Déterminer de quelle manière le droit commun a été mobilisé dans le financement des différents projets.



ESPACE MULTI-SERVICES DE L'AMA (EMA)

5 ans après son ouverture, l'Espace Multi services de l'Agglomération Montargoise tient ses promesses et continue à accueillir de plus en plus d'usagers grâce à une offre de services toujours plus importante.

Certaines structures sont permanentes et proposent un accompagnement aux usagers : le PIMMS du Plateau, le centre social AMA, le Centre de Planification et d'Education Familiale et la PMI. Des intervenants ponctuels (CIDFF, AVL, SEG, UDAF, La ligue de l'enseignement du Loiret, BGE...) contribuent également à soutenir l'accès aux droits et aux services publics des habitants de l'agglomération Montargoise.

Pour favoriser cette diversification des intervenants, l'Agglomération Montargoise a mis à disposition les salles ou bureaux de l'Espace Multi-services, à titre gracieux, 1037 demi-journées.

L'Espace Multi services s'affirme également comme un lieu de vie et d'animation ainsi qu'en témoignent les diverses manifestations qui s'y sont déroulées en 2019. A ce titre, il contribue quotidiennement à la cohésion sociale voire à la paix sociale dans le quartier du Plateau.

27 000 €

Coût estimé de la mise à disposition gratuite des locaux par l'Agglomération Montargoise en 2019.



LA FÊTE DE L'AMA

14 juin 2019

150
participants



LA FÊTE D'UN JOUR

20 septembre 2019

30
associations
ont œuvré dans l'organisation
de cette journée.



LABELLISATION DU PIMMS

12 décembre 2019

Le PIMMS du Plateau, présent dans l'EMA depuis 2014 a été labellisé France services en présence du Préfet de la Région Centre et du Loiret.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

L'Agglomération Montargoise s'engage chaque année aux côtés d'associations œuvrant dans différents domaines : culture, sport, social, santé... Pour l'année 2019, le montant total des subventions sociales s'élève à 185 600 € :

- > 45 000 € à l'ORPADAM-CLIC (Office des Retraités et Personnes Agées de l'Agglomération Montargoise) qui œuvre pour le maintien à domicile des personnes âgées.
- > 11 000 € à IMANIS GEM'BOUGE, association qui lutte contre l'isolement des personnes en souffrance psychique.
- > 41 700 € à l'AMA, un centre social engagé dans le « bien vivre ensemble », développé avec les familles des quartiers.
- > 29 000 € à l'association les Amis des Quatre Saisons, qui propose des activités quotidiennes pour aider les personnes à mieux vivre leur retraite.
- > 35 000 € de contribution au Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF), qui répond à une mission de santé publique (grossesse, contraception, IVG, maladies sexuellement transmissibles).
- > 2 600 € à l'association Vaincre la Mucoviscidose.
- > 2 000 € à l'association Château de Sable qui gère un lieu d'accueil enfants-parents, de rencontres, d'échanges et de jeu pour les tout petits de 0 à 3 ans.
- > 15 000 € à la Banque Alimentaire du Loiret, qui collecte des denrées auprès des grandes et moyennes surfaces de l'agglomération montargoise.
- > 3 000 € à l'association Mille Sourires.
- > 200 € à l'association Alcool Ecoute Joie et Santé du Loiret.
- > 400 € à l'association Addictions Alcool Vie Libre.
- > 200 € à l'association AIME contre l'endométriose.
- > 500 € à l'association Les Petits Frères des Pauvres.

Prévention et citoyenneté

ACTIONS DE PRÉVENTION ET CITOYENNETÉ

Le Service Opérationnel de Prévention et Citoyenneté (SOPC) intervient auprès des personnes troublant la tranquillité publique et/ou les espaces communs des bailleurs, situés en quartier prioritaire, dans une relation d'écoute et de dialogue cohérent.

Les agents ont pour missions de :

- > Accueillir, écouter les habitants de l'agglomération
- > Les informer et les accompagner dans leurs démarches (administratives par exemple)
- > Les accompagner à découvrir des structures qui peuvent leur être utile
- > Préserver un cadre de vie agréable pour les habitants
- > Faciliter le dialogue entre eux



Favoriser le lien social pour bien vivre ensemble

ACCOMPAGNEMENT A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

31
agents

du Service Opérationnel de Prévention de de Citoyenneté ont suivi des formations, des stages, des bilans professionnels, des remises à niveau avec pour objectif de trouver un emploi pérenne à la suite de leur contrat avec l'Agglomération Montargoise.

Principales actions menées en 2019 :

Mesures de responsabilisation

15

dossiers

traités en lien avec les établissements scolaires et les différents partenaires.

Convention avec le Centre de Surveillance Urbaine de la Ville de Montargis

145

appels

traités.

La Chaussée : 90 interventions
Le Bourg-Chautemps : 22 interventions
Vésines : 1 intervention
Le Plateau : 32 interventions.

Interventions auprès des personnes troublant la tranquillité publique

75

interventions

en 2019

3F Centre Val de Loire :
La Chaussée : 3 dossiers.

LogemLoiret :
Le Bourg-Chautemps : 7 dossiers
Le Plateau : 5 dossiers.

Valloire Habitat :
La Chaussée : 44 dossiers
Le Bourg-Chautemps : 5 dossiers
Vésines : 1 dossier
Le Plateau : 10 dossiers.

Conflits de voisinage

2

dossiers

traités en 2019

Valloire Habitat :
La Chaussée : 1 dossier
Vésines : 1 dossier.

Mesures de justice

10

personnes

prises en charge en
Travail d'Intérêt Général.

2

personnes

prises en charge en
Travail Non Rémunéré.

5

personnes

prises en charge en
mesure de réparation de la Protection
Judiciaire de la Jeunesse.



ÉTÉ DE PROXIMITÉ



Ouvert du 2 juillet au 31 août 2019, du mardi au samedi de 17h à 22h



Des partenariats ont été développés avec l'Établissement Régional d'Enseignement Adapté d'Amilly, les Jardins du Coeur de Lorris, l'ADAPEI 45 et Décathlon Amilly

5 387

montargois

ont profité de ce site exceptionnel durant l'été

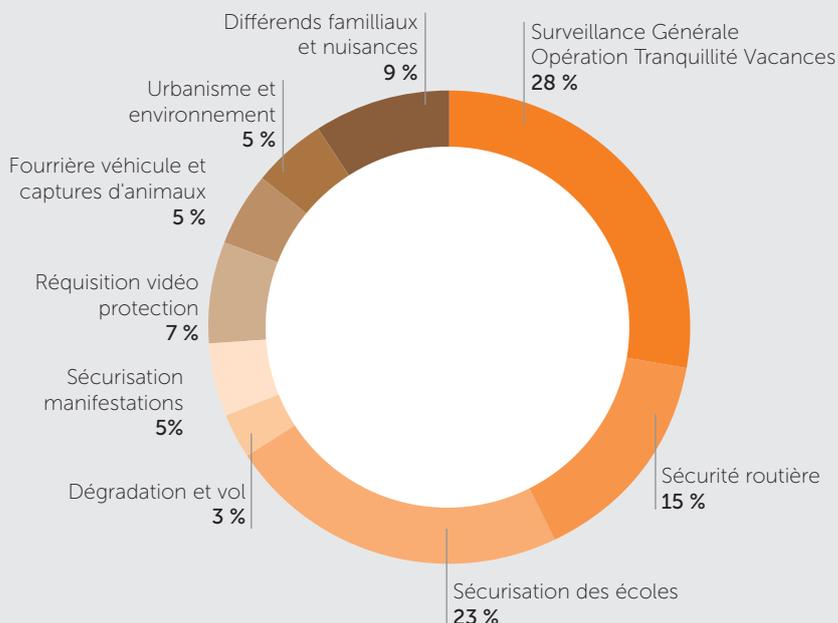
POLICE INTERCOMMUNALE

Placée sous l'autorité directe des maires, la police intercommunale contribue à assurer les fonctions de police dont le maire de chaque commune est responsable.

Elle veille sur le territoire des 10 communes rurales (Cepoy, Conflans-sur-Loing, Corquilleroy, Lombreuil, Mormant-sur-Vernisson, Pannes, Paucourt, Saint-Maurice-sur-Fessard, Solterre et Vimory, soit 13 000 habitants) au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et à la tranquillité publique. Elle est installée à Cepoy. L'équipe est composée de sept agents et une convention de coordination entre l'Agglomération Montargoise et l'État définit les missions de chacun.

Chaque jour, deux patrouilles interviennent sur l'ensemble du territoire, ayant pour objectif le contrôle du stationnement, les Opérations Tranquillité Vacances et d'une manière générale de veiller au respect des différents arrêtés municipaux relatifs à la sécurité, salubrité, et la tranquillité publique, et de rassurer par leur présence la population en établissant un contact avec celle-ci. En période scolaire la sécurité est assurée chaque jour aux abords d'un établissement scolaire situé sur les communes du secteur. Les policiers intercommunaux assurent également les missions de contrôles routiers (respect du Code de la Route, de la vitesse, du stationnement,) sur l'ensemble des dix communes ainsi que des contrôles communs avec les brigades de la Gendarmerie Nationale.

Répartition des évènements main courante pour 2019



716
mains courantes
en 2019

Faits marquants en 2019 :

> **716 interventions multiformes** : accidents de la route, cambriolages, fugues, tapages, violences conjugales, incendies, fuites d'eau et de gaz, fourrières, décharges sauvages, urbanisme...

> **185 verbalisations concernant la sécurité routière** : stationnements gênants, excès de vitesse, téléphone portable, port du casque...

> **358 habitants ont sollicité la police intercommunale**, tout au long de l'année, dans le cadre de l'opération « Tranquillité Vacances », pour la surveillance de leurs habitations.

UNE AGGLO ENGAGÉE

L'eau dans l'Agglomération Montargoise

L'Agglomération Montargoise a une vue complète du cycle de l'eau de son territoire. Elle est compétente en matière d'eau potable, assainissement et eaux pluviales. Elle gère également les milieux aquatiques et la prévention des inondations.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE L'AGGLOMÉRATION

L'Agglomération Montargoise se doit de surveiller la qualité de l'eau distribuée aux usagers de son territoire.

Ce service est assuré par délégation de service public pour les communes d'Amilly, Chalette-sur-Loing, Montargis, Pannes et Villemandeur et par des Syndicats Mixtes d'Alimentation en Eau Potable (SMAEP) pour les 10 autres communes. Les syndicats de Chevillon-sur-Huillard, Oussoy et Puy-la-Laude assurent le service de l'eau potable en régie, le syndicat de Montcresson confie la production de l'eau potable à VEOLIA par le biais d'une prestation de service et le syndicat de Château-Renard est en délégation de service public avec SAUR.



2,34 € TTC/m³

Prix de l'eau potable

au 1^{er} janvier 2019

Principaux travaux réalisés en 2019 sur le réseau d'eau potable :

- > **Renouvellement de réseau 2020** : rue de la Sirène, rue Louis Philippon, rue de l'Abbé Foucher et rue du Prieuré à Montargis (canalisation et branchements plomb) ; rue des Dadots à Amilly (canalisation et branchements plomb).
- > **Extension de réseau pour desserte dans le cadre de certificats d'urbanisme** : rue de Coulevreux à Amilly, rue de Mercy à Pannes, et rue du Courtil Cabot à Villemandeur.
- > **Travaux de renouvellement de réseau dans le cadre de la DSP** : rue des Sarradins à Amilly, rue Sédillot et rue Mainguet à Montargis, rue Marcel Donette à Pannes, avenue de la Libération à Villemandeur.
- > **Travaux de réhabilitation de branchements plomb** : 173 branchements plomb remplacés.
- > **Travaux de construction de l'usine de traitement d'eau potable de la Chise à Amilly.**



- > Aménagement de l'accès au pont depuis la RD 2007
- > Construction du pont sur le Loing
- > Aménagement de la piste d'accès au site de Chise 1 sur environ 600 ml
- > Démolition de l'un des deux bâtiments
- > Enfouissement de la ligne haute tension jusqu'ici aérienne
- > Aménagement des réseaux entre le site de Chise 1 et celui de Chise 3 : communication et réseau d'eau potable en fonte.
- > Dévoisement des réseaux enterrés présents sur le site de Chise 1
- > Aménagement de la plateforme d'installation de chantier

En 2019, les études suivantes ont été réalisées :

- > Etudes annexes au projet de l'usine de la Chise : Dossier loi sur l'eau, étude de fonctionnalités des zones humides répertoriées dans la plaine de la Chise, dossier CODERST en vue de la validation de la filière de traitement de l'usine de la Chise et de la demande d'autorisation de mise en service de la future installation.
- > Etude de Maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation du château d'eau des Goths à Amilly
- > Etudes de maîtrise d'œuvre pour le programme de renouvellement de réseau d'eau potable 2019.
- > Maîtrise d'œuvre interne : recrutement d'un groupement d'entreprises titulaire du marché à bons de commande de renouvellement et extension de réseau d'eau potable.

ANIMATION AGRICOLE POUR LA PROTECTION DES AIRES D'ALIMENTATION DE CAPTAGES D'EAU POTABLE

L'animation agricole pour la protection de la ressource en eau a pour objectif de faire émerger et mettre en place des projets préventifs agricoles en réponse aux forts enjeux identifiés sur le territoire des Aires d'Alimentation de Captages de l'Agglomération Montargoise.

La protection de la ressource en eau sur le territoire de l'Agglomération Montargoise est un enjeu important. L'Agglomération possède 2 champs captants, la Chise et l'Aulnoy, qui ont été classés comme captages prioritaires «Grenelle». La protection de ces captages implique la mise en œuvre d'un programme d'actions visant à restaurer la qualité de la ressource en eau dans les meilleurs délais.

En 2019 :

- > Une campagne de mesure de reliquats azotés (sortie culture 2019) a été faite à l'échelle de 58 parcelles.
- > Plusieurs bulletins d'information agricole à destination des agriculteurs des Bassins d'Alimentation de Captage de la Chise et de l'Aulnoy ont été réalisés.
- > Le marché d'analyse des eaux brutes permettant le suivi renforcé de la qualité des nappes exploitées pour la production d'eau potable a été relancé.
- > Des journées de formations aux pratiques alternatives ont été organisées.

PROTECTION DU MILIEU NATUREL

L'Agglomération Montargoise est compétente en matière d'assainissement collectif et non collectif, tous deux assurés par délégation de service public (Suez Eau France). La gestion des eaux pluviales est, quant à elle, gérée directement par l'Agglomération.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La part assainissement de la facture d'eau contribue au fonctionnement d'environ 380 kilomètres de réseaux d'assainissement, 155 postes de refoulement et 6 stations d'épuration. En 2019, elle s'élevait à 2,06 TTC par m³ d'eau.

387 dossiers d'autorisation d'urbanisme instruits en 2019 pour les eaux usées et les eaux pluviales	207 dossiers de de demandes d'autorisation de raccordement Dossiers Participation Financière pour l'Assainissement Collectif	441 171 € de taxes perçue pour les branchements d'eaux usées et PFAC (Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif)
---	--	--

Principaux travaux d'assainissement réalisés en 2019 :

- > **Réhabilitation du réseau eaux usées**, quartier de la Pontonnerie à Châlette-sur-Loing
- > **Extension des réseaux eaux usées** :
 - Amilly : rue du Gué Pioche
 - Cepoy : quai de Montenon
 - Corquilleroy : rue des Noyers
 - Conflans sur loing : rue de la Mairie
 - Saint Maurice-sur-Fessard : rue de l'Ancien Lavoir
- > **Réhabilitation du bassin d'aération n°2** de la station d'épuration de Chalette

En 2019, les études suivantes ont été réalisées :

- > Suite du Schéma directeur d'assainissement eaux usées et eaux pluviales + zonage
- > Réhabilitation du réseau eaux usées 2019 :
 - Villemandeur : rue Chaintreau
 - Chalette-sur-Loing : rue Georges Bizet, rue de la Folie, rue Claude Debussy, rue des Acacias, rue des Tilleuls et rue du château
- > Dossier de Maitrise d'œuvre pour la réhabilitation du réseau eaux usées rue Gambetta à Montargis
- > Extension des réseaux eaux usées 2019 Amilly – Corquilleroy – Conflans-sur-Loing
- > Maitrise d'œuvre interne : travaux de sécurisation et d'amélioration de l'exploitabilité de la lagune de Solterre

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

L'Agglomération a mis en place le SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif) dont le rôle est la réalisation du diagnostic initial, le contrôle du bon fonctionnement et du bon entretien des installations individuelles.

86 campagnes d'entretien des installations d'assainissement non collectif	29 demandes d'assainissement non collectif traitées	264 contrôles de bon fonctionnement sur l'ensemble du territoire
---	---	--

ASSAINISSEMENT EAUX PLUVIALES

En matière d'eaux pluviales, l'Agglomération Montargoise est compétente pour la totalité des ouvrages, de la collecte au rejet (avaloirs, collecteurs, bassins, dispositifs de traitement).

En 2019, les études suivantes ont été réalisées :

- > Route de Châtillon et rue du maréchal Juin à Amilly
- > Maîtrise d'œuvre interne :
 - EP Route de Châtillon Amilly - DCE complet
 - EP rue de la Vallée Paucourt - DCE complet
 - EP rue de l'huilerie Saint-Maurice-sur-Fessard - DCE complet
 - EU extension 2019 DCE complet

Principaux travaux d'assainissement réalisés en 2019 :

- > **Busage de fossé** à Amilly, rue de Coulevreux
- > **Extension des réseaux eaux pluviales :**
 - Amilly : rue des Maupas
 - Chalette-sur-Loing : rue Marcel Blanchet
 - Saint-Maurice-sur-Fessard : rue de l'huilerie
 - Villemandeur : rue Nobel
- > **Extension et busage de fossé** rue de la Vallée à Paucourt
- > **Busage de fossé :**
 - Corquilleroy : rue des Violettes
 - Lombreuil : route d'Oussoy
 - Vimory : rue du Cas Rouge
- > **Réhabilitation de réseau** à Pannes zone Arboria rue des Frênes et à Amilly rue F. Prieur
- > Suppression du bassin de Villeneuve à Amilly
- > Curage complet du bassin EP de la Pailleterie à Amilly

Développement durable et Environnement

Les projets présentés ci-après soulignent une nouvelle fois les engagements de l'Agglomération en faveur du développement durable et de la transition énergétique, dans la continuité des actions entreprises depuis de nombreuses années.

L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE A OBTENU LE LABEL CAP'CITERGIE

Après avoir adopté sa stratégie Climat-Air-Energie et son plan d'actions 2020-2022 le 26 septembre 2019, le label Cap Cit'ergie® a été attribué à l'Agglomération Montargoise, jeudi 30 janvier 2020, lors des Assises Européennes de la Transition Énergétique qui se sont tenues à Bordeaux.

Détail de l'évaluation par domaine :

- > **Domaine 1 - Planification du développement territorial :** 42,7 % effectif (48,7 % en 2014). Évolution liée à l'ancienneté des documents de planification énergétique Agenda 21 et PCET adoptés en juin 2013.
- > **Domaine 2 - Patrimoine de la Collectivité :** 37,8 % effectif (17,7 % en 2014). Évolution liée à une meilleure connaissance des bâtiments et à un suivi plus précis des consommations et à la valorisation de la rénovation des bureaux du 1^{er} étage du centre commercial de la Chaussée.
- > **Domaine 3 - Approvisionnement Eau Energie Assainissement :** 31 % effectif (29,1 % en 2014). Évolution liée à la certification ISO 50001 de SUEZ (efficacité énergétique) et la mise en service de l'unité de valorisation énergétique des ordures ménagères à Amilly.
- > **Domaine 4 - Mobilité :** 41,4 % effectif (40,9 % en 2014). Mise en œuvre du contrat de DSP Transport 2013-2018.
- > **Domaine 5 - Organisation interne :** 47,8 % effectif (44,5 % en 2014). Évolution liée à l'arrivée d'une animatrice Développement Durable en avril dernier.
- > **Domaine 6 - Coopération / Communication :** 36,7 % effectif (38,7 % en 2014).



MILIEUX NATURELS ET BIODIVERSITÉ

L'Agglomération Montargoise porte une attention particulière à la mise en valeur du cadre de vie et à la protection de la biodiversité.

- > Le comité de pilotage de la **Trame Verte et Bleue** continue son travail de maillage de sites pour former un réseau écologique d'espaces naturels.
 - > Une **convention de partenariat** a été créée avec le lycée Forestier Le Chesnoy-Les Barres de Nogent-sur-Vernisson, pour la mise en place d'un **projet tutoré**. Dans le cadre des Journées du Développement Durable, les étudiants du BTS Gestion et Protection de la Nature ont proposé une opération "Collecte des déchets" sur l'écoquartier des Rives du Solin à Chalette-sur-Loing, en mars 2019.
 - > L'Agglomération s'attache à tester de **nouveaux modes de gestion des espaces naturels** et s'est intéressée à la démarche « O Phyto », en étudiant plusieurs retours d'expériences d'autres collectivités.
 - > L'Agglomération a fait la **promotion des Inventaires de Biodiversité Communaux (IBC)**, avec notamment le retour d'expérience de la Ville de Montargis et de Loiret Nature Environnement.
- Il est apparu nécessaire de réaliser ces inventaires localement, via les communes et EPCI.



Une nouvelle offre de mobilités a été déployée

Suite au renouvellement de la délégation de service public (DSP) mobilités pour 6 ans (approuvé par délibération n°18-315 du 20 décembre 2018), l'année 2019 a été consacrée au déploiement de la nouvelle offre de mobilités :

- > La **gratuité des abonnements scolaires** « TamTam » a été mise en œuvre
- > **100 Vélos à Assistance Electrique (VAE)** ont été achetés par l'agglomération en juin 2019 et mis à disposition du public en location moyenne et longue durée. Ils viennent compléter la flotte de 20 VAE déjà en place.
- > Un **système de billettique sans contact et d'open-paiement** a été déployé sur l'ensemble du réseau en novembre 2019.
- > Un **nouveau minibus** a été acquis et est venu compléter le parc de véhicules du réseau de transports en commun de l'Agglomération.
- > Une expérimentation de la **gratuité des abonnements au réseau Amelys pour les titulaires d'un abonnement SNCF** afin d'encourager l'intermodalité a été mise en place à partir du mois d'octobre 2019.
- > **3 comités de suivi de la DSP mobilité** se sont tenus en 2019, ils associent notamment les associations d'usagers.

6 juillet 2019
lancement du nouveau réseau

LA BILLETTIQUE C'EST PRATIQUE !

NOVEMBRE 2019

Vos titres de transport évoluent, le réseau amelys passe à la validation sans contact.

+ simple, + souple, + connectée !

De nouvelles habitudes à adopter !

- 1 Je monte
- 2 Je valide
- 3 Je présente ma carte au conducteur

amelys L'Agglomération Montargoise dynamise vos déplacements

Plus d'infos sur www.amelys.fr en boutique amelys, place Mirabeau, ou par téléphone au 02 38 852 853

Tarif exceptionnel de **215 €/an**

Transformez votre mobilité
Louez un vélo à assistance électrique

amelys Vélo Loc



LES MOYENS DE L'AGGLO

Les ressources humaines

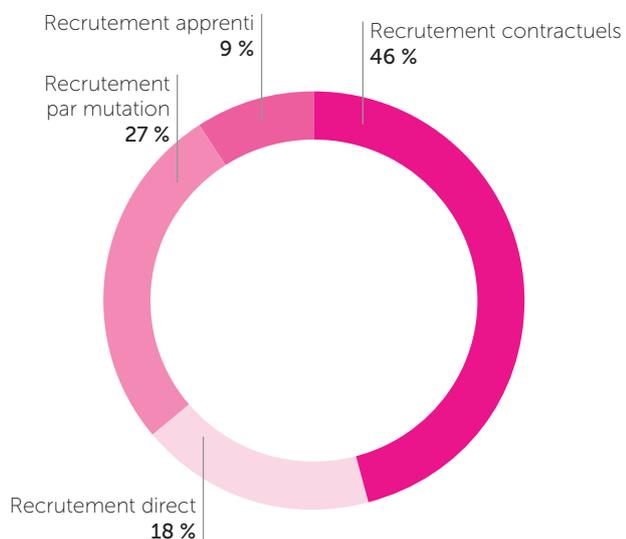


MOUVEMENTS DE PERSONNEL

11 agents

sont arrivés en 2019

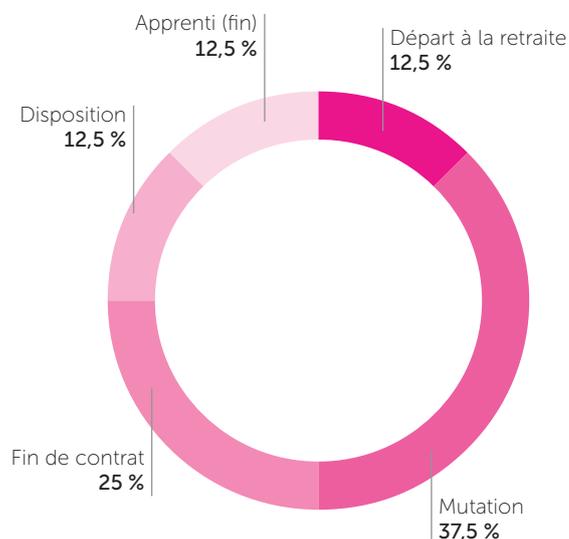
Principaux modes d'arrivée d'agents



8 agents

ont quitté l'Agglo en 2019

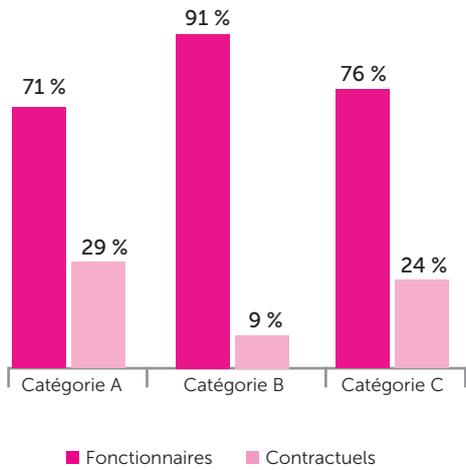
Principales causes de départ d'agents



FORMATION

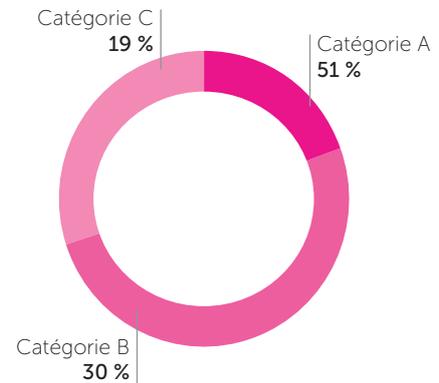
En 2019, 64% des agents sur emploi permanent ont suivi une formation d'au moins un jour, soit une baisse de 15,79 % par rapport à 2018.

Pourcentage d'agents par catégorie et par statut ayant bénéficié d'au moins un jour de formation en 2019



337 jours de formations suivis par les agents sur emploi permanent en 2019, soit une baisse de 2,32 % par rapport à 2018.

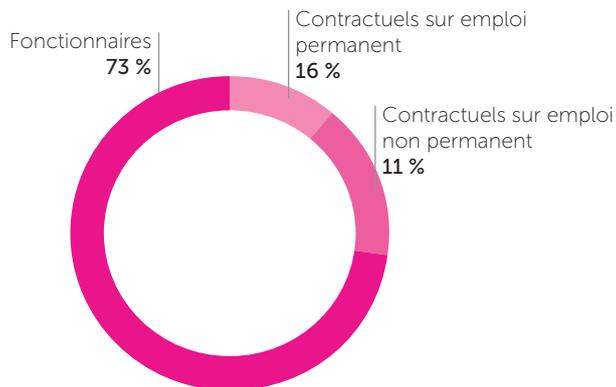
Répartition des jours de formation par catégorie hiérarchique



Bilan social

RÉPARTITION DES EFFECTIFS

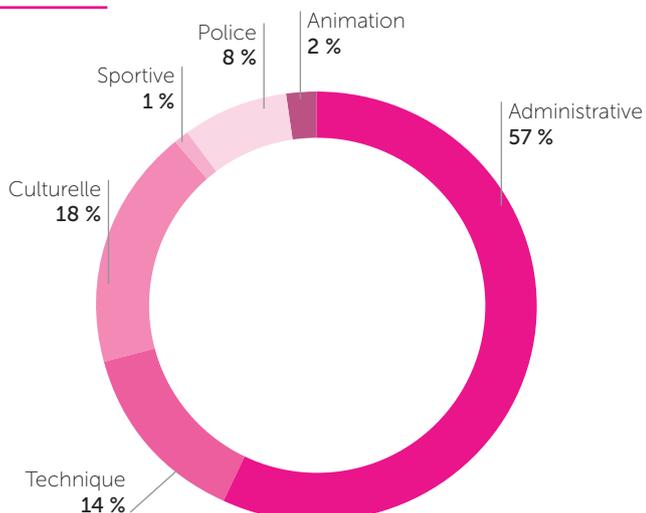
124 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2019.



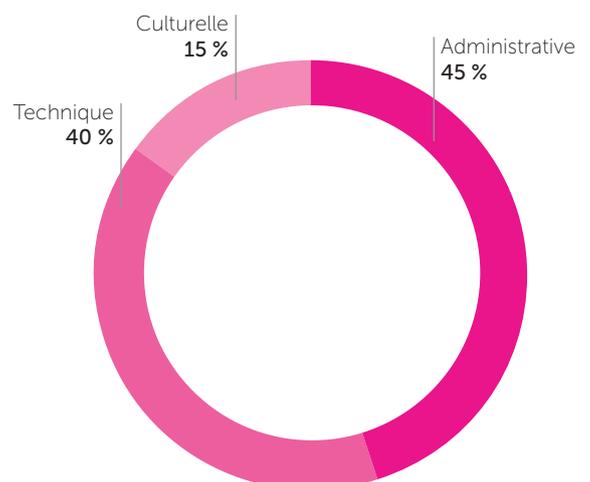
- > 91 fonctionnaires
- > 20 contractuels sur emploi permanent
- > 13 contractuels sur emploi non permanent

RÉPARTITION PAR FILIÈRE ET PAR STATUT

Titulaires

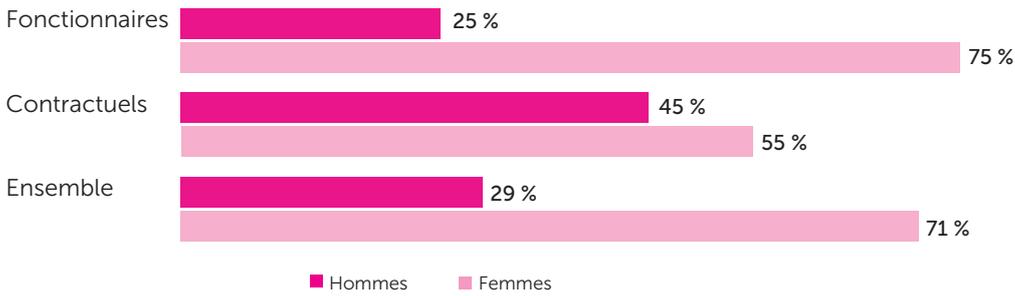


Contractuels



RÉPARTITION PAR GENRE ET PAR STATUT

Agents sur emploi permanent :

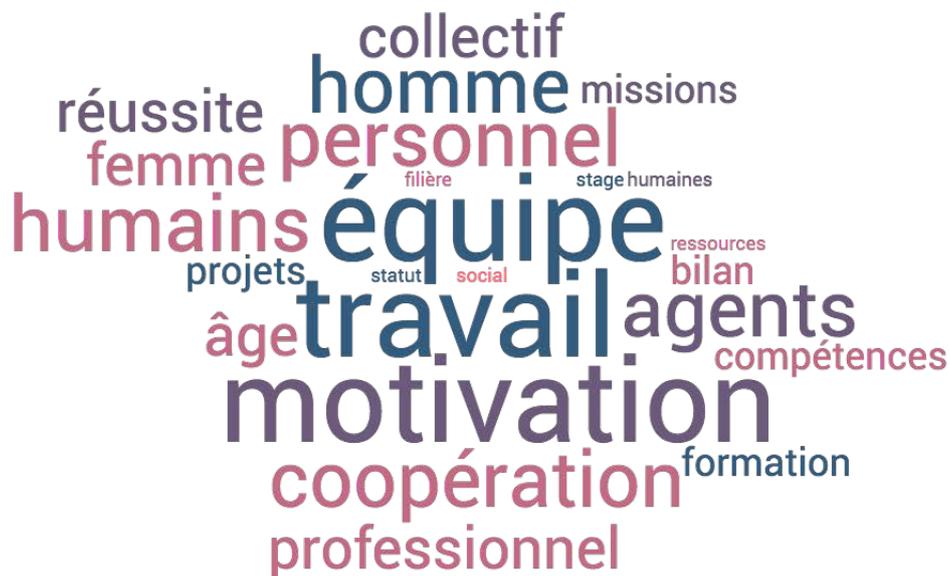
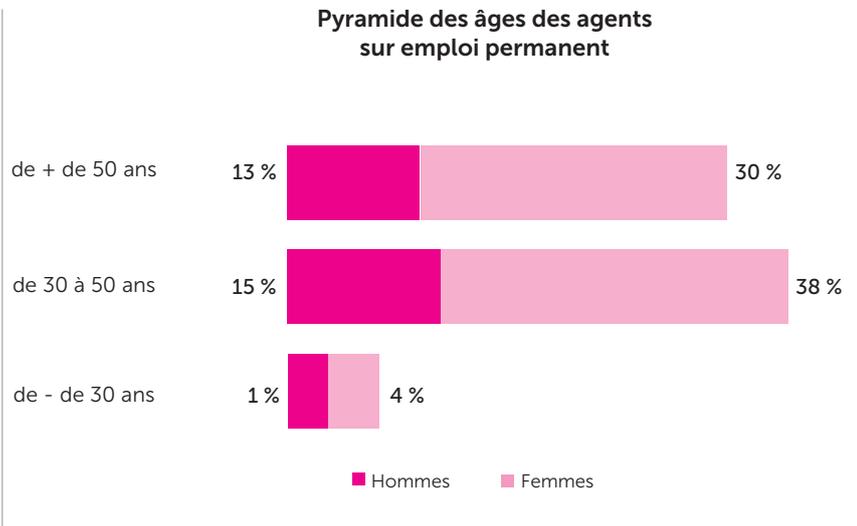


PYRAMIDE DES ÂGES

En moyenne, les agents de la collectivité ont 44 ans.

Âge moyen* des agents sur emploi permanent	
Fonctionnaires	47,58
Contractuels permanents	40,55
Ensemble des permanents	46,25
Contractuels non permanents	40,15

* L'âge moyen est calculé sur la base des tranches d'âge



Information et communication

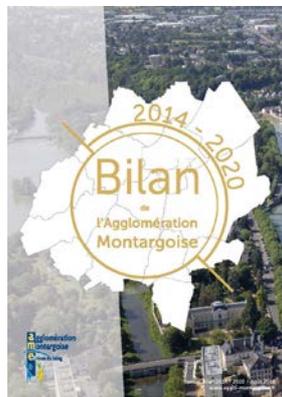
La communication de l'Agglomération Montargoise comprend l'ensemble des informations institutionnelles d'intérêt général à destination de tous les habitants du territoire. Les actions de l'Agglomération sont organisées et diffusées auprès de différents publics : élus, institutions, entreprises, presse, usagers-clients...

En 2019, l'Agglomération a poursuivi la mise en valeur des projets à travers l'affichage, des publications papiers et numériques, l'information aux médias, etc.

LA COMMUNICATION HORS-MÉDIA

En 2019, l'Agglomération a publié :

- > 2 dossiers thématiques (eau et mobilités)
- > Une lettre Flash spécial pouvoir d'achat
- > Le bilan de mandat 2014 - 2020
- > Le rapport d'activité 2018



32 000
exemplaires
édités par numéro des
dossiers thématiques et
lettres flash,
pour une distribution
dans les boîtes aux lettres
des 15 communes de
l'Agglomération.

LA COMMUNICATION MÉDIA

Une communication des actions de l'AME est également assurée à travers des insertions dans des supports spécifiques.

> Encart dans l'édition de l'**Eclaireur Vert**, sur la thématique du développement durable.

L'occasion de mettre en avant les actions de l'Agglomération en termes de mobilités, de développement durable et de protection de la ressource en eau.

> Encart dans l'**Eclaireur du Gâtinais**, sur la thématique de l'habitat.

Une double page pour rappeler l'une des priorités de l'Agglomération Montargoise : permettre à chacun de disposer d'un logement aux normes et adapté à ses besoins.

> Encart dans l'**Eclaireur spécial Guide été**.

> Encart dans le magazine national « **Les Echos** » qui met en avant l'actualité économique et financière en France et dans le monde.

Mise en avant de la situation géographique stratégique de l'Agglomération, ainsi que de la facilité d'y implanter une usine.

> Encart dans le magazine national « **Capital** » qui met en avant l'actualité économique et boursière, des dossiers emploi et la côte immobilière en France.

Mise en avant du cadre privilégié de l'Agglomération Montargoise, de sa situation géographique stratégique, de son dynamisme économique, de sa vie culturelle foisonnante, de son marché immobilier accessible et de son offre de services diversifiée.





LA COMMUNICATION MÉDIA (SUITE)

Plusieurs reportages TV ont mis en avant les actions de l'Agglomération Montargoise :

- > L'extension du parking de la gare de Montargis sur France 3 Centre
- > L'acquisition de la Caserne Gudin sur France 3 Centre
- > Le versement d'un fonds de secours aux commerçants sur France 3 Centre
- > La gratuité des transports scolaires sur France 3 Centre
- > Le musée Girodet sur France 2 - émission « Télématin »

Affichage urbain

Les projets de l'Agglomération sont également communiqués par voie d'affichage :

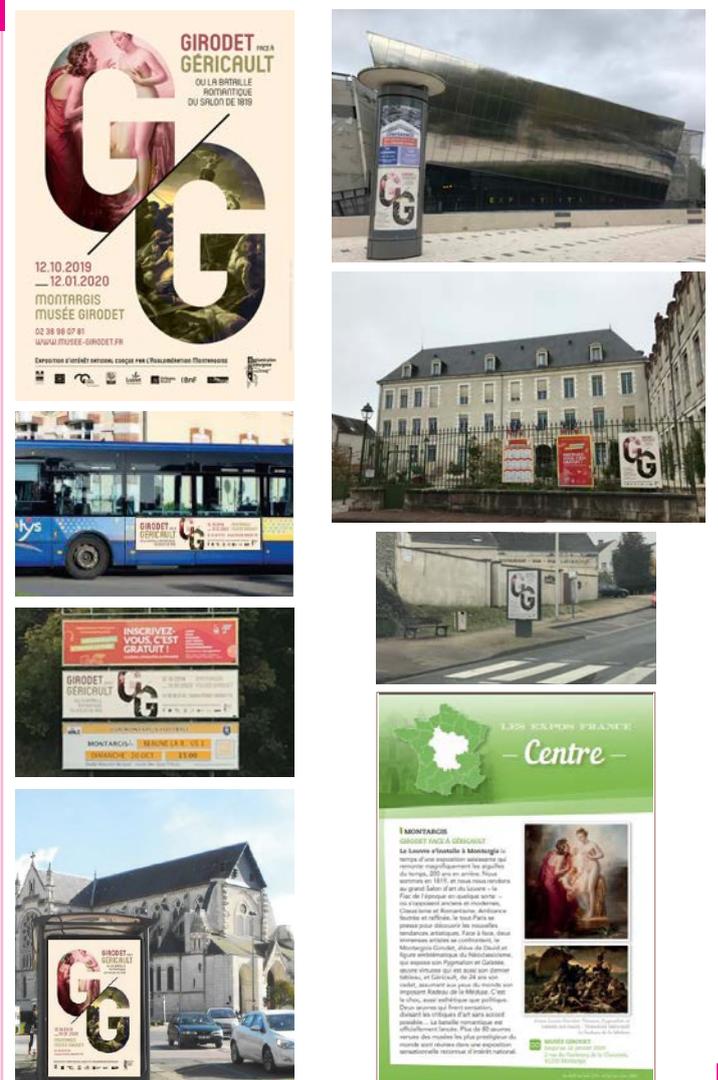
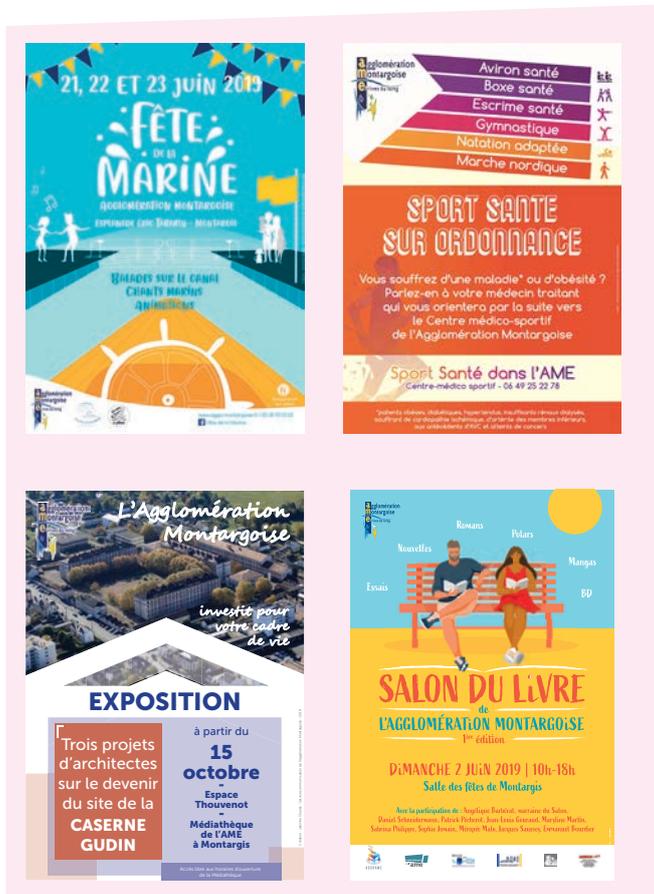
- > Sur les flancs de bus Amelys
 - > En grand format sur la Médiathèque de l'AME
 - > Sur des banderoles disposées dans plusieurs communes de l'Agglomération
 - > En grand format avec des affiches 4 x 3 dans plusieurs communes
 - > Dans les abris-bus
- Etc.

La page facebook de l'Agglomération Montargoise, lancée en 2018, est montée en puissance durant l'année 2019.

+16K de couverture
(personne touchées) sur certains posts.



ZOOM SUR QUELQUES CAMPAGNES D'AMPLEUR



Les finances

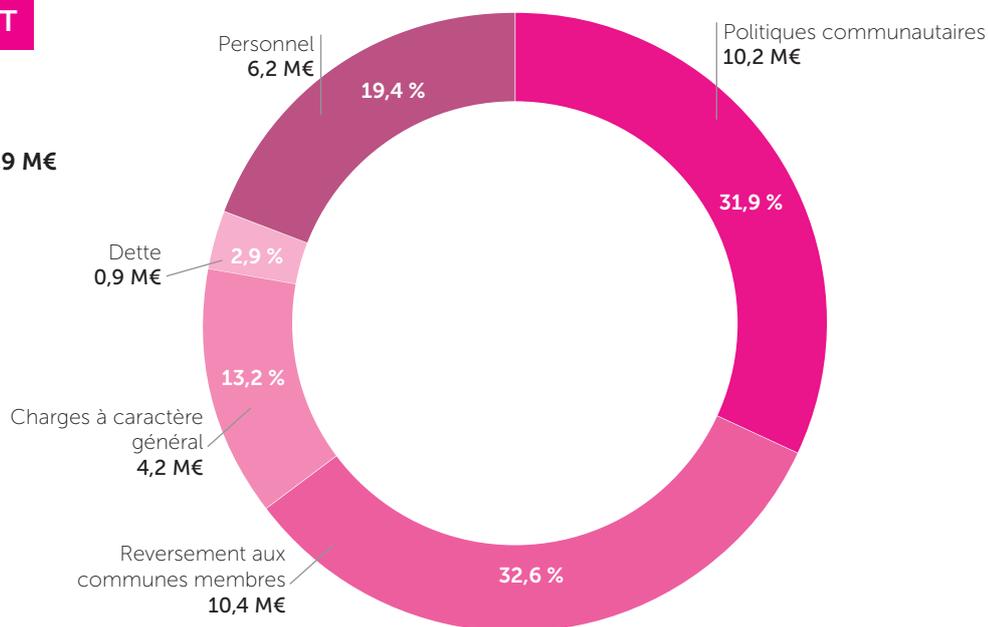
Ce bilan financier résulte de l'analyse du **compte administratif 2019** qui a été approuvé au Conseil communautaire du 11/06/20. Vous y trouverez l'ensemble des réalisations budgétaires, en fonctionnement et en investissement.

RÉALISATIONS BUDGÉTAIRES

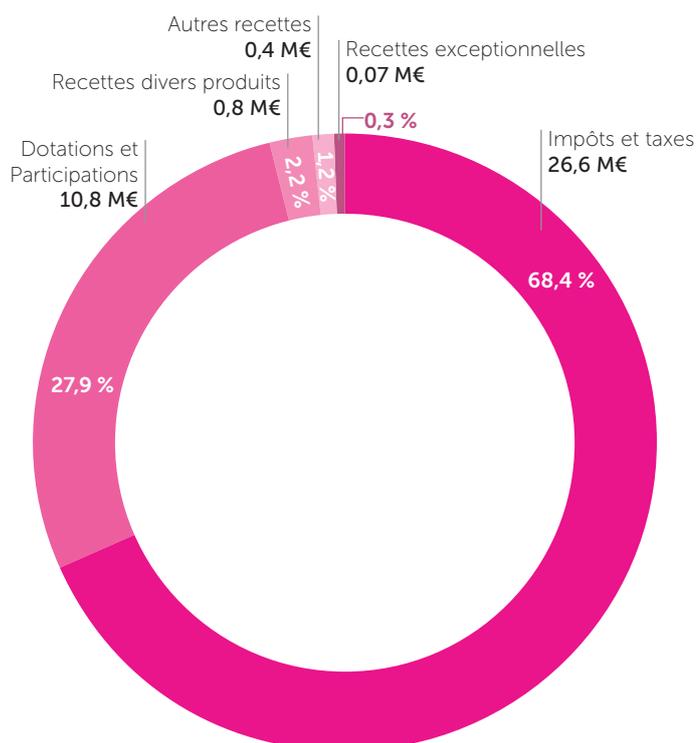
BUDGET GÉNÉRAL : DÉPENSES 65,95 M€ / RECETTES : 68,04 M€

FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles de fonctionnement : 31,9 M€



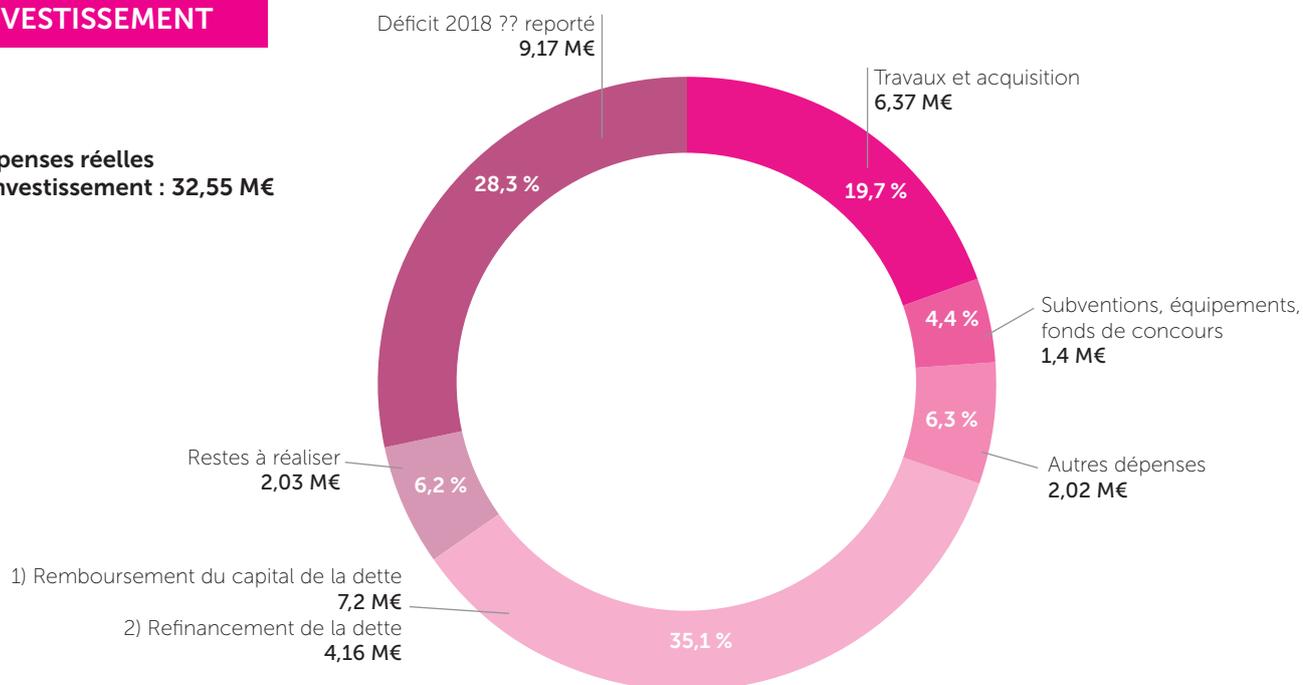
Recettes réelles de fonctionnement : 38,9 M€



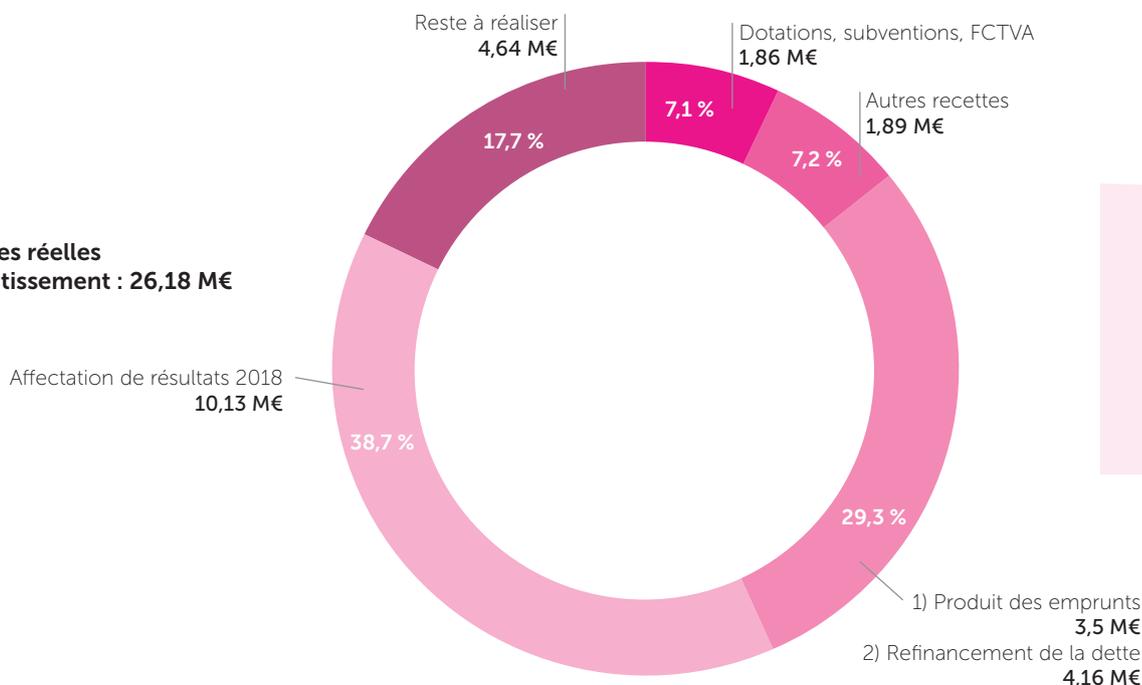
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2019 : 8,431361 M€

INVESTISSEMENT

Dépenses réelles
d'investissement : 32,55 M€



Recettes réelles
d'investissement : 26,18 M€



2019
DÉFICIT DE
8,977203 M€

INVESTISSEMENTS PRORITAIRES EN 2019



Poursuite des restaurations +
restauration des oeuvres du Musée
Girodet en vue de l'inauguration 2018 :
467 437 €



Aide aux logements locatifs :
337 273 €



Transports :
214 166 €



Eau et assainissement
pluvial :
849 404 €



Voiries communautaires :
3 222 213 €



Interventions économiques :
678 797 €



Aide au tourisme :
347 816 €

Aménagements urbains :
872 956 €

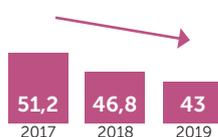
DÉTAIL DES BUDGETS ANNEXES

	Dépenses	Recettes
▶ Assainissement		
Fonctionnement	1 962 906 €	4 371 163 €
Investissement	2 539 951 €	3 314 908 €
▶ Eau potable		
Fonctionnement	200 283 €	2 353 662 €
Investissement	2 881 003 €	2 459 997 €
▶ Grande prairie		
Fonctionnement	5 300 €	5 300 €
Investissement	329 816 €	- €
▶ ZI Amilly		
Fonctionnement	1 636 €	3 587 €
Investissement	2 166 508 €	- €
▶ Ilot 19		
Fonctionnement	234 317 €	234 317 €
Investissement	447 946 €	152 120 €
▶ Ilot 22		
Fonctionnement	52 678 €	58 679 €
Investissement	181 013 €	30 805 €
▶ Arboria		
Fonctionnement	418 749 €	418 749 €
Investissement	332 973 €	332 973 €
▶ St Roch		
Fonctionnement	38 452 €	200 242 €
Investissement	38 452 €	1 500 000 €

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019 RÉVÈLE UNE SITUATION FINANCIÈRE SOLIDE POUR L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE :

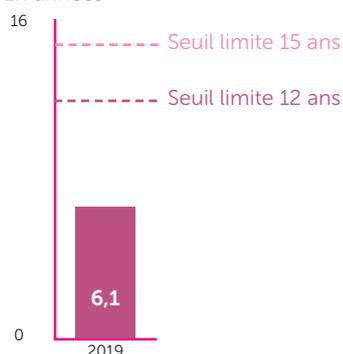
Baisse de la dette

En millions d'€



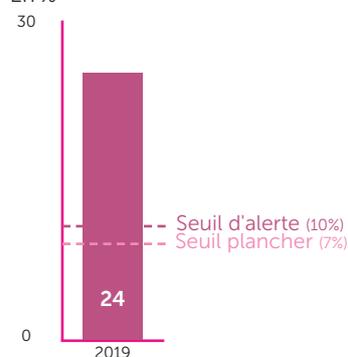
Capacité de désendettement

En années



Taux d'épargne brute

En %



ANNEXE 1 : LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU 31/12/2019

MEMBRES DU BUREAU

PRÉSIDENT

Frank SUPPLISSON

VICE-PRÉSIDENTS

Gérard DUPATY
Benoît DIGEON
Bernadette ABSOLU
Franck DEMAUMONT
Denise SERRANO
Bernard DELAVEAU
Jean-Paul SCHOULEUR
Dominique LAURENT
René BÉGUIN
Guy HAGHEBAERT
Eric PEPIN
Christian BOURILLON
Gérard LELIEVRE
Jean-Paul BILLAULT

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Jérôme RICARDOU
Christian CHARPENTIER
Eric GODEY

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

AMILLY

Gérard DUPATY
Catherine FEVRIER
Guy HAGHEBAERT
Françoise BEDU
Jean-Charles LAVIER
Annie GUET
Baudouin ABRAHAM
Grégory GABORET

MONTARGIS

Benoît DIGEON
Frank SUPPLISSON
Viviane JEHANNET
Carole BUTOR
Charles TERRIER
Philippe MALET
Jean-Pierre DOOR
Dominique PARE
Christiane DUBOIS-LORCERY
Bruno NOTTIN
Lise GABRIELLE

CHALETTE-SUR-LOING

Franck DEMAUMONT
Laurianne DELAPORTE
Eric PEPIN
Chantal CLEMENT
Christophe RAMBAUD
Marie-Madeleine HEUGUES
Musa ÖZTÜRK
Liliane BERTHELIER
Annette MORAND

VILLEMANDEUR

Denise SERRANO
Claude TOURATIER
Brigitte GADAT-KULIGOWSKI
François COULON
Jean-Marc WATELLE

PANNES

Dominique LAURENT
Arlette PROCHASSON
Michel GAILLARD

CEPOY

Jean-Paul SCHOULEUR
Marie-Thérèse LELOUP

VIMORY

Bernadette ABSOLU
Félix FUJS

PAUCOURT

Bernard DELAVEAU
Muriel PARASKIOVA-ANTONINI

SOLTERRE

Jean-Paul BILLAULT
Martine MASSON BENEDETTO

CHEVILLON-SUR-HUILLARD

Christian BOURILLON
France CHAPILLON

LOMBREUIL

Eric GODEY
Patrice BERNARD

CORQUILLEROY

René BÉGUIN
Fabienne LANGRAND

CONFLANS-SUR-LOING

Jérôme RICARDOU
Catherine MASTYKARZ

MORMANT-SUR-VERNISSON

Christian CHARPENTIER
Francis MARCOTTE

ST-MAURICE-SUR-FESSARD

Gérard LELIEVRE
Michelle DARDELET

ANNEXE 2 : LA COMPOSITION DES COMMISSIONS PERMANENTES ET OBLIGATOIRES AU 31/12/2019

LES COMMISSIONS PERMANENTES DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE

En vertu de l'article L.5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conseillers municipaux des communes membres peuvent siéger au sein des commissions permanentes de l'Agglomération Montargoise.

COMMISSION INTERCOMMUNALITÉ

VP responsable de la Commission :

Bernard DELAVEAU

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFLANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Gérard DUPATY, Guy HAGHEBAERT
Jean-Paul SCHOULEUR
Laurianne DELAPORTE, Liliane BERTHELIER
Christian BOURILLON
Jérôme RICARDOU
René BÉGUIN
Eric GODEY
Jean-Pierre DOOR, Lise GABRIELLE
Christian CHARPENTIER
Dominique LAURENT
Bernard DELAVEAU
Gérard LELIEVRE
Jean-Paul BILLAULT
Denise SERRANO, François COULON
Bernadette ABSOLU

Elu référent «développement durable» de la Commission : Liliane BERTHELIER

COMMISSION LOGEMENT

VP responsable de la Commission :

Dominique LAURENT

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFLANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Françoise BEDU, Emmanuelle SIMON (CM)
Marie-Thérèse LELOUP
Musa ÖZTURK, Atif KHALID (CM)
Christian BOURILLON
Christel OLIVEIRA (Adjointe)
Christian BLIN (Adjoint)
Patrice BERNARD
Jean-Noël GUILLAUME (CM), Bruno NOTTIN
Francis MARCOTTE
Dominique LAURENT
Gérard LORENTZ (CM)
Gérard LELIEVRE
Martine MASSON BENEDETTO
François COULON, Annick CHATON (Adjointe)
Félix FUJS

Elu référent «développement durable» de la Commission : Christian BLIN

COMMISSION URBANISME

VP responsable de la Commission :

Gérard LELIEVRE

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFLANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Catherine FEVRIER, Edmond SZEWCZYK (Adjoint)
Denis CHERON (Adjoint)
Musa ÖZTURK, Atif KHALID (CM)
Christian BOURILLON
Christel OLIVEIRA (Adjointe)
Jean-Marie DUCHÈNE (Adjoint)
Eric GODEY
Jean-Noël GUILLAUME (CM), Christiane DUBOIS-LORCERY
Francis MARCOTTE
Michel GAILLARD
Guy MOREAU (Adjoint)
Gérard LELIEVRE
Martine MASSON BENEDETTO
François COULON, Claude TOURATIER
Félix FUJS

Elu référent «développement durable» de la Commission : Claude TOURATIER

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

VP responsable de la Commission :

Franck DEMAUMONT

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFLANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Françoise BEDU, Stéphanie DELPHINE (CM)
Marie-Thérèse LELOUP
Franck DEMAUMONT, Annette MORAND
France CHAPILLON
Jérôme RICARDOU
Claudine GEORGES-LECOMTE (Adjointe)
Marie-Thérèse SOULAT (Adjointe)
Dominique PARE, Cécile DENIS (CM)
Edith PLANCHERON (Adjointe)
Ariette PROCHASSON
Muriel PARASKIOVA-ANTONINI
Christophe MOINEAU (Adjoint)
Martine MASSON BENEDETTO
Jean-Marc WATELLE, Jean-Claude LEMAIRE (CM)
Jacqueline COGNÉ (CM)

Elu référent «développement durable» de la Commission : Jérôme RICARDOU

COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES

VP responsable de la Commission :

Bernadette ABSOLU

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFLANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Baudouin ABRAHAM, Lucie PEYRIDIEU (CM)
Marie-Thérèse LELOUP
Liliane BERTHELIER, Michel POMPON (CM)
France CHAPILLON
Jérôme RICARDOU
Fabienne LANGRAND
Sylvie SELZER (Adjointe)
Jean-René COQUELIN (CM), Viviane JEHANNET
Edith PLANCHERON (Adjointe)
Ariette PROCHASSON
Muriel PARASKIOVA-ANTONINI
Michelle DARDELET
Martine MASSON BENEDETTO
Brigitte GADAT-KULIGOWSKI, Jean-François DUPORT (Adjoint)
Bernadette ABSOLU

Elu référent «développement durable» de la Commission : Michelle DARDELET

COMMISSION DES TRAVAUX

VP responsable de la Commission :

Gérard DUPATY

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFLANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Gérard DUPATY, Edmond SZEWCZYK (Adjoint)
Denis CHERON (Adjoint)
Eric PÉPIN, Jacques LALOT (CM)
Christian BOURILLON
Jérôme RICARDOU
Jean-Marie DUCHÈNE (Adjoint)
Eric GODEY
Benoît DIGEON, Philippe MALET
Christian CHARPENTIER
Dominique LAURENT
Bernard DELAVEAU
Gérard LELIEVRE
Jean-Paul BILLAULT
Claude TOURATIER, Denise SERRANO
Félix FUJS

Elu référent «développement durable» de la Commission : Bernard DELAVEAU

COMMISSION DES FINANCES

VP responsable de la Commission :

Dominique LAURENT

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFLANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Guy HAGHEBAERT, Lucien FOURNEL (CM)
Jean-Paul SCHOULEUR
Franck DEMAUMONT, Eric PÉPIN
Christian BOURILLON
Catherine MASTYKARZ
René BÉGUIN
Eric GODEY
Jean-Pierre DOOR, Charles TERRIER
Christian CHARPENTIER
Michel GAILLARD
Muriel PARASKIOVA-ANTONINI
Gérard LELIEVRE
Jean-Paul BILLAULT
Denise SERRANO, Brigitte GADAT-KULIGOWSKI
Bernadette ABSOLU

Elu référent «développement durable» de la Commission : Gérard LELIEVRE

COMMISSION TRANSPORTS

VP responsable de la Commission :

Jean-Paul SCHOULEUR

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFLANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Michel PECHER (Adjoint), Catherine FEVRIER
Jean-Paul SCHOULEUR
Marie-Madeleine HEUGUES, Hiba PRUNEAU (adjointe)
Christian BOURILLON
Jean-Claude SEGUIN (Adjoint)
René BÉGUIN
Eric GODEY
Benoît DIGEON, Bruno NOTTIN
Vincent DESRUMAUX (Adjoint)
Claude THIÉRY (Adjoint)
Gérard LORENTZ (CM)
Michelle DARDELET
Martine MASSON BENEDETTO
Denise SERRANO, François COULON
Félix FUJS

Elu référent «développement durable» de la Commission : Denise SERRANO

COMMISSION DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE - FORMATION - EMPLOI - NUMÉRIQUE

VP responsable de la Commission :

Guy HAGHEBAERT

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFLANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Guy HAGHEBAERT, Grégory GABORET
Régis GUERIN (Adjoint)
Christophe RAMBAUD, Mamoudou BASSOUM (Adjoint)
Christian BOURILLON
Jérôme RICARDOU
Claudine GEORGES-LECOMTE (Adjointe)
Eric GODEY
Philippe MALET, Charles TERRIER
Francis MARCOTTE
Hélène DE LAPORTE (Adjointe)
Gérard LORENTZ (CM)
Gérard LELIEVRE
Martine MASSON BENEDETTO
François COULON, Jean-Marc WATELLE
Bernadette ABSOLU

Elu référent «développement durable» de la Commission : Christian BOURILLON

COMMISSION ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AGENDA 21

VP responsable de la Commission :

Denise SERRANO

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFLANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Jean-Charles LAVIER, Grégory GABORET
Régis GUERIN (Adjoint)
Christophe LÉMENT, Espérance PATUREAU (CM)
Christian BOURILLON
Jérôme RICARDOU
Christian BLIN (Adjoint)
Patrice BERNARD
Carole BUTOR, Lise GABRIELLE
Vincent DESRUMAUX (Adjoint)
Hélène DE LAPORTE (Adjointe)
Guy MOREAU (Adjoint)
Michelle DARDELET
Martine MASSON BENEDETTO
Denise SERRANO, Claude TOURATIER
Jacqueline COGNÉ (CM)

Elu référent «développement durable» de la Commission : Lise GABRIELLE

ANNEXE 2 : LA COMPOSITION DES COMMISSIONS PERMANENTES ET OBLIGATOIRES AU 31/12/2019 (SUITE)

LES COMMISSIONS PERMANENTES DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE (SUITE)

COMMISSION DES SPORTS

Conseiller délégué à la Commission :

[Eric GODEY](#)

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFLANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Jean-Charles LAVIER, Patrick LECLOU (CM)
Christophe MIREUX (CM)
Christophe RAMBAUD, Maher BEN AZZOUZ (CM)
Christian BOURILLON
Christel OLIVEIRA (Adjointe)
Christian BLIN (Adjoint)
Eric GODEY
Dominique DELANDRE (CM), Jean SILLET (CM)
Francis MARCOTTE
François RIBOT (CM)
François SAILLARD (Adjoint)
Gérard LELIEVRE
Martine MASSON BENEDETTO
Jean-Marc WATELLE, Brigitte GADAT-KULIGOWSKI
Félix FUJS

Elu référent «développement durable» de la Commission : [Christian BOURILLON](#)

COMMISSION RURALITÉ

VP responsable de la Commission :

[Christian BOURILLON](#)

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFLANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Annie GUËT, Jean-Claude HEBERT (CM)
Jean-Paul SCHOULEUR
Christophe RAMBAUD, Annette MORAND
Christian BOURILLON
Catherine MASTYKARZ
Fabienne LANGRAND
Patrice BERNARD
Dominique PARE, Christiane DUBOIS-LORCERY
Christian CHARPENTIER
Claude THIERRY (Adjoint)
Bernard DELAVEAU
Gérard LELIEVRE
Jean-Paul BILLAULT
François COULON, Denise SERRANO
Bernadette ABSOLU

Elu référent «développement durable» de la Commission : [Jean-Paul BILLAULT](#)

LES COMMISSIONS OBLIGATOIRES DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE

COMMISSION DE SÉCURITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

VP responsable de la Commission :

[René BÉGUIN](#)

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFLANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Michel PECHER (Adjoint)
Thierry BEYER (Adjoint)
Musa ÖZTÜRK
Christian BOURILLON
Catherine MASTYKARZ
René BÉGUIN
Eric GODEY
Benoît DIGEON
Francis MARCOTTE
Hélène DE LAPORTE (Adjointe)
Bernard DELAVEAU
Christophe MOINEAU (Adjoint)
Jean-Paul BILLAULT
Claude TOURATIER
Félix FUJS

COMMISSION ACCESSIBILITÉ DES ERP ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

VP responsable de la Commission :

[René BÉGUIN](#)

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFLANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Michel PECHER (Adjoint)
Thierry BEYER (Adjoint)
Musa ÖZTÜRK
Christian BOURILLON
Catherine MASTYKARZ
René BÉGUIN
Eric GODEY
Benoît DIGEON
Francis MARCOTTE
Hélène DE LAPORTE (Adjointe)
Bernard DELAVEAU
Christophe MOINEAU (Adjoint)
Jean-Paul BILLAULT
Claude TOURATIER
Félix FUJS

COMMISSION D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES

Président de la Commission : [Dominique LAURENT](#)

VP responsable de la Commission : [Charles TERRIER](#)

Titulaires :	Suppléants :
AMILLY CEPOY CHALETTE/LOING CHEVILLON/HUILLARD CONFLANS/LOING CORQUILLEROY LOMBREUIL MONTARGIS MORMANT/VERNISSON PANNES PAUCOURT ST-MAURICE/FESSARD SOLTERRE VILLEMANDEUR VIMORY	Guy HAGHEBAERT Régis GUERIN Laurianne DELAPORTE Christian BOURILLON Jean-Claude SEGUIN René BÉGUIN Eric GODEY Charles TERRIER Christian CHARPENTIER Dominique LAURENT Guy MOREAU Gérard LELIEVRE Jean-Paul BILLAULT Denise SERRANO Muriel MOREL
	Lucien FOURNEL Christophe MIREUX Kasim BALABAN France CHAPILLON Jérôme RICARDOU Jean-Marie DUCHENE Patrice BERNARD Marie-Claire TICOT Vincent DESRUMAUX Arlette PROCHASSON Muriel PARASKIOVA-ANTONINI Michelle DARDELET Martine MASSON BENEDETTO Brigitte GADAT-KULIGOWSKI Rémi DENOUEVAUX

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC - COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS

Président de la Commission : [Frank SUPPLISSON](#)

Titulaires :

Benoît DIGEON
Eric PEPIN
Gérard LELIEVRE
Dominique LAURENT
Bernadette ABSOLU

Suppléants :

Guy HAGHEBAERT
Jean-Paul SCHOULEUR
Jean-Paul BILLAULT
Bernard DELAVEAU
Denise SERRANO

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

VP responsable de la Commission : [Eric PEPIN](#)

Titulaires :

Benoît DIGEON
Eric PEPIN
Gérard LELIEVRE
Dominique LAURENT
Bernadette ABSOLU

Suppléants :

Guy HAGHEBAERT
Jean-Paul SCHOULEUR
Jean-Paul BILLAULT
Bernard DELAVEAU
Denise SERRANO

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Monsieur le Président de la Communauté ou son représentant : [Gérard DUPATY](#)

Titulaires :

Benoît DIGEON
Franck DEMAUMONT
Dominique LAURENT
Bernard DELAVEAU
Bernadette ABSOLU

Suppléants :

Guy HAGHEBAERT
Jérôme RICARDOU
Gérard LELIEVRE
Jean-Paul BILLAULT
Denise SERRANO

ANNEXE 3 : LE BUREAU



Frank Supplisson

Président de l'Agglomération Montargoise



Gérard Dupaty

Premier Vice-président aux travaux, eau et assainissement, appel d'offres



Benoît Digeon

Vice-président gestion des risques dont la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations)



Bernadette Absolu

Vice-présidente aux affaires culturelles



Franck Demaumont

Vice-président aux affaires sociales



Denise Serrano

Vice-présidente à l'environnement, développement durable et agenda 21



Bernard Delaveau

Vice-président à l'intercommunalité



Jean-Paul Schouleur

Vice-président aux transports



Dominique Laurent

Vice-président au finances, au logement et aires d'accueil des gens du voyage



René Beguin

Vice-président à la sécurité et à l'accessibilité des établissements recevant du public et des personnes handicapées



Guy Haghebaert

Vice-président au développement économique et touristique - formation - emploi - numérique



Eric Pepin

Vice-président aux services publics locaux



Christian Bourillon

Vice-président à la ruralité



Gérard Lelièvre

Vice-président à l'urbanisme



Jean-Paul Billault

Vice-président à la prévention et à la sécurité



Eric Godey

Conseiller délégué aux sports et aux actions de formation



Christian Charpentier

Conseiller délégué aux rivières et canaux



Jérôme Ricardou

Conseiller délégué aux relations internationales et à la communication



Agglomération Montargoise

1 rue du Faubourg de la Chaussée - CS 10 317
45125 MONTARGIS Cedex

02 38 95 02 02

contact@agglo-montargoise.fr

www.agglo-montargoise.fr

Rejoignez-nous sur



Directeur de la publication : Jean-Paul Billault
Rédaction : Jennifer Charles
Maquette et mise en page : Jennifer Charles et
Amandine Minette
ISSN : 1632-8523